



Assemblée générale

Soixante-dixième session

76^e séance plénière

Mardi 15 décembre 2015, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft..... (Danemark)

La séance est ouverte à 10 h 05.

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information

Point 17 de l'ordre du jour

Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Rapport du Secrétaire général (A/70/63)

Projet de résolution (A/70/L.33)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du sommet mondial sur la société de l'information. Cette réunion se tient conformément à la résolution 68/198 du 20 décembre 2013 et 68/302 du 31 juillet 2014, et a lieu au titre du point 17 de l'ordre du jour, intitulé « Les technologies de l'information et des communications au service du développement ».

L'Assemblée est saisie d'un rapport du Secrétaire général, intitulé « Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international » (A/70/63). L'Assemblée est également saisie du document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de

la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, publié sous la cote A/70/L.33, le 16 décembre 2015. Par sa résolution 68/198, l'Assemblée générale a réaffirmé son rôle dans l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, comme prévu au paragraphe 111 de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de souhaiter la bienvenue à chacun ici à l'occasion de cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Je tiens tout d'abord à féliciter toutes les délégations d'être parvenues à un consensus sur le document final (A/70/L.33), qui doit être adopté demain. Une fois encore, les Membres de l'ONU ont prouvé que, grâce à la persévérance, à l'engagement et au compromis, nous sommes capables d'aller de l'avant et de faire de grandes choses ensemble. Je félicite et remercie sincèrement les cofacilitateurs, l'Ambassadeur Jānis Mažeiks et l'Ambassadrice Lana Zaki Nusseibeh, pour leur direction éclairée.

Il y a 10 ans, les dirigeants du monde ont fait part de leur souhait de créer une société de l'information centrée sur l'être humain, inclusive et tournée vers le développement. Ce faisant, ils ont souligné le pouvoir des technologies de l'information et des communications (TIC) et leur capacité de contribuer

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-42761 (F)



Document adapté

Merci de recycler



de façon positive à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis lors, nous avons accompli de grands progrès dans ce domaine, les niveaux d'accès aux TIC, leur utilisation et leurs compétences n'ayant cessé de s'améliorer partout dans le monde. Selon le rapport annuel de l'Union internationale des télécommunications, *Mesurer la société de l'information*, 43,4% de la population mondiale est aujourd'hui connectée et les abonnements à la téléphonie mobile/cellulaire frôlent les 7,1 milliards. Les TIC ont joué un rôle de plus en plus important dans la promotion du développement économique et social, en améliorant la productivité, en facilitant le commerce, en créant des emplois, en fournissant des services basés sur les TIC tels que la cybersanté et l'apprentissage en ligne, et en améliorant la gouvernance.

Tout en prenant acte de ces réalisations et de cet immense potentiel, ne perdons pas de vue les défis qui restent à relever. Différentes formes de fossé numérique persistent entre ou dans les pays. Les progrès des TIC ne se sont pas accompagnés d'un développement large et soutenu dans de nombreux pays. De nouveaux défis sont apparus en ce qui concerne la stabilité et la sécurité d'Internet, la propriété des données et l'exercice des droits de l'homme en ligne.

Le projet de document final d'aujourd'hui rend compte de ces défis et du travail qui nous attend. Il montre aussi les liens qui existent entre les TIC et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Adopté il y a à peine trois mois, le Programme reprend à son compte le processus inachevé des objectifs du Millénaire pour le développement. Une série d'objectifs de développement durable ambitieux a été établie pour mettre fin à la pauvreté, faire progresser une prospérité partagée et garantir un environnement durable à l'échelle mondiale pour les 15 prochaines années. Tant le Programme 2030 que le Programme d'action d'Addis-Abeba ont reconnu que les TIC seront l'un des principaux moteurs pour la réalisation de ces objectifs.

De nombreuses mesures peuvent être prises pour atteindre ces objectifs. Nous devons veiller à ce que les TIC soient intégrés à la mise en œuvre des stratégies découlant des objectifs de développement durable. Nous devons créer un environnement politique et réglementaire propice, à tous les niveaux, à l'investissement, au développement et à la diffusion des TIC. Nous devons redoubler d'efforts pour permettre un accès équitable et abordable aux TIC et améliorer les capacités et

les compétences nécessaires à leur utilisation, en particulier dans le monde en développement et les communautés marginalisées. Nous devons faire en sorte que la gouvernance d'Internet permette une répartition équitable des ressources, en facilite l'accès à tous et garantisse un fonctionnement stable et sûr d'Internet. Nous devons veiller à ce que les libertés fondamentales et autres droits de l'homme dont les personnes jouissent hors ligne soient également protégés en ligne. Enfin, à la lumière de l'expérience acquise ces 10 dernières années, nous devons renforcer la collaboration entre les nombreuses parties prenantes afin de concrétiser l'idéal du Sommet mondial sur la société de l'information et mettre en œuvre les objectifs de développement durable.

L'adoption du projet de document final à la présente réunion marquera la fin de l'examen décennal du Sommet mondial sur la société de l'information. Elle marquera également le début d'une nouvelle étape dans notre périple, un périple qui vise à tirer pleinement parti des TIC pour la réalisation des objectifs de développement durable et à ne laisser personne de côté. Malgré les nombreux défis qui se posent dans ce domaine, nous savons que nous possédons les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires pour atteindre cet objectif. Quittons New York cette semaine en étant mus par l'engagement renouvelé de travailler ensemble et la volonté redoublée de prendre des mesures immédiates.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont présentes dans tous les aspects de la vie. Elles sont à l'origine de l'innovation et l'entrepreneuriat. Elles ont permis de créer de nouvelles formes d'engagement public et d'activité économique. Elles auraient été inimaginables il y a encore quelques années. Elles aident les individus à se connecter, à s'organiser et à agir dans un but commun. Les membres de l'Assemblée sont réunis ici pour que les peuples, partout dans le monde, tirent le meilleur profit des TIC. Cet examen de haut niveau vient à point nommé, trois mois à peine après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Les TIC peuvent être un moteur pour la réalisation des objectifs de développement durable. Elles peuvent imprimer un nouvel élan à cette entreprise mondiale.

Au moment où nous célébrons les réalisations remarquables des TIC au service du développement,

nous ne devons pas perdre de vue la fracture numérique, notamment le fossé numérique entre les sexes. Aujourd'hui, plus de 80 % des ménages dans les pays développés ont accès à Internet. Parallèlement, les deux tiers des ménages dans les pays en développement ne bénéficient pas de cet accès. Les femmes représentent la moitié de la population mondiale, pourtant elles sont 200 millions de moins que les hommes à accéder à Internet. Nous devons réparer ces inégalités.

La technologie mobile et l'argent virtuel recèlent également un immense potentiel pour les deux milliards d'hommes et de femmes qui ne bénéficient pas de services bancaires dans le monde. En encourageant l'innovation en matière de technologie financière, nous pouvons promouvoir l'inclusion financière, multiplier les débouchés et faire croître l'économie productive. L'utilisation sûre de sources de données nouvelles et non traditionnelles peut aider des acteurs à mieux anticiper, planifier, cibler, appliquer, surveiller notre entreprise commune et en être comptables.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous devons œuvrer ensemble au renforcement de la confiance et à la promotion d'une culture mondiale de la cybersécurité. Cette culture exige l'engagement commun et l'action coordonnée de tous les partenaires pour protéger et améliorer les droits de l'homme, tout en luttant contre la cybercriminalité et la cyberattaque. De nouveaux défis ne manqueront pas d'apparaître. D'ici à 2020, on prévoit qu'il y aura six fois plus de dispositifs connectés à Internet que d'individus. Nous devons coopérer afin d'étudier les incidences de ce phénomène et veiller à ce qu'Internet évolue dans un espace ouvert pour le bien public. Par conséquent, mettons tout en œuvre pour créer un Internet ouvert, fiable, sûr, stable et inclusif.

Je salue la décision de l'Assemblée générale de proroger de 10 ans le mandat du Forum de gouvernance d'Internet. Le système des Nations Unies est disposé à travailler avec tous ses membres. La semaine dernière, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a publié une déclaration conjointe soulignant l'importance d'une action collective pour tirer le meilleur profit des TIC et d'Internet aux fins de la réalisation du Programme 2030.

Nous appuierons la mise en valeur des contenus, des compétences et des capacités et encouragerons la mise en place d'un environnement propice, notamment au multilinguisme. Nous nous efforcerons de faire progresser la liberté d'expression, la diversité des

cultures et des droits de l'homme en ligne grâce à des efforts déployés aux niveaux national, régional et mondial. Nous améliorerons la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies et renforcerons le rôle joué par le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information. Nous encouragerons également le Forum de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information en tant que plateforme essentielle pour débattre du rôle des TIC comme moyens de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

En 2015, nous nous sommes engagés sur la voie de l'action pour le climat, de la durabilité, de la prospérité pour toutes les nations et les communautés qui partagent cette planète unique. Les TIC et Internet doivent nous aider dans nos efforts. Veillons à ce que les résultats de cette réunion de haut niveau nous permettent d'atteindre notre objectif commun : un monde durable, équitable et connecté pour chacun et partout.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Avant d'en venir à la liste des orateurs, je voudrais aborder certaines questions d'organisation portant sur la conduite de cette réunion de haut niveau. Tout d'abord, la longueur des interventions.

Je rappelle aux membres que leurs déclarations ne doivent pas dépasser cinq minutes lorsqu'ils s'expriment à titre national, et sept minutes, lorsqu'ils s'expriment au nom d'un groupe. J'invite les orateurs à lire leur déclaration à une vitesse normale afin que les services d'interprétation puissent faire correctement leur travail.

Afin de permettre aux orateurs de gérer leur temps de parole, un système lumineux a été installé à la tribune. Je prie tous les orateurs de faire preuve de coopération en respectant le temps de parole qui leur est imparti.

Enfin, je rappelle aux membres que des photos des orateurs prononçant leur discours en séance plénière de l'Assemblée générale sont prises régulièrement et peuvent être téléchargées en haute résolution sur le site Web de l'Assemblée générale ou obtenues auprès de la Photothèque des Nations Unies, située dans la salle S-1047 du bâtiment du Secrétariat.

M. Cwele (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole, au nom des 134 membres du Groupe des 77 et de la Chine, à l'occasion de cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale.

J'aimerais tout d'abord remercier l'Ambassadeur Jānis Mažeiks, de la République de Lettonie, et l'Ambassadrice Lana Nusseibeh, des Émirats arabes unis, pour l'efficacité remarquable avec laquelle ils ont conduit le processus d'examen vers une issue positive.

Le Groupe des 77 et de la Chine appuie sans réserve les principes fondamentaux du Sommet mondial sur la société de l'information, qui vise à créer une société de l'information fondée sur le développement social, culturel, économique et technique, et dont l'objectif est de bâtir des partenariats et de combler le fossé entre pays développés et pays en développement. L'attachement du Groupe au processus du Sommet découle du souhait de concrétiser son idéal commun d'une société mondiale de l'information qui soit inclusive, centrée sur l'être humain et tournée vers le développement, et de renforcer ses capacités en tant qu'instrument au service du développement économique et social.

Le programme du Sommet est tout aussi pertinent aujourd'hui qu'il ne l'était au moment de son élaboration et peut contribuer à la mise en œuvre réussie du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et à la réalisation des objectifs de développement durable. Dix années se sont écoulées depuis l'adoption de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information. Nous prenons acte des progrès accomplis dans la mise au point de cyberstratégies au niveau national et la création d'un environnement propice; l'adoption de cyberapplications, l'intégration des technologies de l'information et des communications; la création d'un environnement médiatique propice au partage de l'information et à la coopération régionale. L'avènement du haut débit a transformé l'éducation et la santé et s'est révélé être un instrument précieux pour la fourniture de services publics.

On reconnaît de plus en plus l'effet particulièrement démultiplicateur de l'investissement dans le haut débit. C'est important pour les pays en développement, où l'accès à des infrastructures et à des dispositifs d'information et de communication appropriés, fiables, abordables et sûrs est encore problématique, en particulier dans les zones rurales. Les difficultés liées à l'avènement d'une société de l'information sont encore aggravées par l'analphabétisme, le niveau élevé du chômage et de la pauvreté. Parmi les facteurs critiques qui n'ont pas été suffisamment pris en compte figurent l'égalité des chances, notamment en ce qui concerne l'appartenance sexuelle, et les instruments d'inclusion numérique destinés à répondre aux besoins des

personnes. Nous devons relever les défis liés à Internet, tels que la vie privée, la protection des données, la cybercriminalité, la sécurité des réseaux, l'accès et la participation sur un pied d'égalité de tous les pays, et la garantie d'une utilisation adaptée aux situations locales.

De nombreuses questions transversales liées aux politiques publiques au niveau international exigent une attention particulière et n'ont pas été suffisamment prises en compte. C'est pourquoi nous devons mettre en place un cadre unifié, égal, ouvert, transparent, juste et équilibré qui traite tous les gouvernements sur un pied d'égalité. L'Agenda de Tunis pour la société de l'information a appelé à la création de mécanismes pour prendre en compte les vues de toutes les parties prenantes, reconnaissant ainsi la contribution et le rôle respectif des secteurs public et privé, des organisations intergouvernementales et internationales dans l'édification d'une société de l'information. Ces principes devraient inspirer les décisions collectives que nous allons prendre au cours de cette réunion.

Pour le Groupe des 77 et la Chine, la société de l'information procède du principe que la société actuelle est radicalement différente des groupes sociaux d'autrefois et que l'information et les connaissances sont essentielles au développement et à l'émergence d'une nouvelle forme d'organisation sociale au sein de la société. Compte tenu de leur importance, nous estimons que l'accès aux technologies de l'information et des technologies restent essentiel pour tous. C'est pourquoi nous devons nous engager à développer la formation en ligne, renforcer les capacités et faire en sorte que tous les citoyens du monde soient connectés.

Si une société numérique présente des avantages, il importe cependant de veiller à ce que nos citoyens, en particulier les jeunes, soient conscients de la menace du cyberopportunisme. Nous avons la responsabilité collective d'investir dans des programmes en faveur des jeunes, de créer des plateformes de capacité, non seulement pour la formation aux connaissances en ligne, mais aussi pour mettre au point des applications destinées à répondre à des menaces telles que la cybercriminalité, qui demeure une priorité absolue pour nous. Comme nous le savons tous, les technologies de l'information et des communications sont essentielles au développement intégré et à une croissance accélérée et partagée, aussi l'importance d'un environnement sûr et robuste n'est plus à démontrer.

Le fossé numérique entre les sexes est préoccupant. Les femmes sont les piliers de la société,

et pourtant elles restent les plus vulnérables alors que le cyberspace continue d'être utilisé pour exploiter les femmes et les filles. Par le biais de partenariats public-privé, nous devons nous attaquer à la discrimination et à la violence en ligne. Nous devons changer les normes et les pratiques sociétales afin de nous attaquer à la violence hors ligne et en ligne dont les femmes et les enfants sont directement victimes. L'élaboration de normes, de protocoles et de critères pour protéger et assurer l'utilisation à bon escient du cyberspace devrait permettre un changement des normes sociétales. De plus, nous devons mettre sur pied des programmes qui autonomiseront les femmes et les filles et encourageront leur participation active à l'économie numérique.

Le déséquilibre existant dans la mise au point et la répartition des logiciels et des matériels de traitement de l'information reste un obstacle majeur pour le déploiement rapide des infrastructures de la technologie de l'information et des communications et leur utilisation par les citoyens. Il faut par conséquent mettre au point des stratégies numériques et développer des programmes et des partenariats, en particulier pour les pays en développement, afin de déployer des efforts conjoints pour libérer les marchés mondiaux des monopoles existants. Nous appuyons et encourageons le développement de la propriété intellectuelle selon le principe du logiciel libre afin de faciliter un accès universel et sans restriction, et nous estimons que la fabrication de logiciels et de matériels informatiques doit rester une priorité collective afin d'assurer le développement socioéconomique. Le Groupe des 77 et de la Chine juge également nécessaire de promouvoir des mesures propres à garantir le développement des technologies de l'information et des communications. En tant que gouvernements, nous devons nous engager à créer des environnements propices et harmonisés sur les plans juridique et réglementaire, et à favoriser les investissements du secteur privé en faveur de l'implantation. Cela doit se faire au niveau régional pour favoriser au maximum les économies d'échelle.

L'Agenda de Tunis pour la société de l'information a appelé à la mise en place de mécanismes de financement pour appuyer le programme numérique. Un investissement intense et soutenu dans les technologies de l'information et des communications exige une volonté politique, des schémas d'incitation, ainsi que l'engagement des partenaires d'appuyer les programmes locaux, y compris ceux dont le retour sur investissement n'est pas immédiat. L'accélération du développement de l'infrastructure des technologies de l'information et des

communications ne doit pas se faire au détriment des communautés et des citoyens confrontés à des difficultés économiques. Le Programme d'action d'Addis-Abeba reconnaît la contribution importante de l'investissement direct au développement durable, notamment lorsque les projets sont conformes aux stratégies de développement durable aux niveaux national et régional.

En ce qui concerne la confiance et la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et des communications, le Groupe des 77 et de la Chine estime qu'un vide a été créé par le manque d'instruments et de mesures au niveau international. Il est imprudent de croire que des accords de coopération technique bilatéraux pourront à eux seuls éliminer la cybercriminalité. Des mesures efficaces et solides doivent être prises au niveau international pour s'attaquer à ce problème.

Nous réaffirmons que les droits dont les personnes jouissent hors ligne doivent être également protégés en ligne. Nous insistons sur le fait que la mise en œuvre du projet du Sommet mondial sur la société de l'information doit être envisagée non seulement en fonction du développement économique et de la diffusion des technologies de l'information et des communications, mais aussi des progrès accomplis sur le plan de la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La nécessité d'instaurer la transparence et la démocratisation dans l'ordre international vaut aussi pour la gouvernance d'Internet, étant donné le contrôle déséquilibré constaté sur les ressources mondiales et l'infrastructure. Il apparaît évident aujourd'hui qu'Internet et l'infrastructure sur laquelle il repose sont essentiels sur les plans économique, social et de la sécurité de tous les pays. De nombreux pays sont tributaires d'Internet pour leurs échanges intérieurs et extérieurs, tandis que leurs citoyens sont tributaires d'Internet pour bénéficier de services publics, y compris pour exprimer leurs choix politiques et participer à la vie politique du pays. Plus largement, tous les pays sont exposés aux menaces qui pèsent sur les systèmes bancaires et financiers ainsi que sur les services essentiels tels que l'électricité et l'eau étant donné l'activité sur Internet et les problèmes de sécurité qui en découlent. Les forces de défense et de sécurité dépendent elles aussi d'un fonctionnement sûr d'Internet, à l'abri de tout dysfonctionnement ou interception par des tiers.

Pour terminer, j'aimerais citer le père fondateur de notre Afrique du Sud démocratique, Nelson Mandela,

lorsqu'il s'est exprimé devant l'Union internationale des télécommunications, le 5 octobre 2009,

« Ces technologies ont transformé la façon de vivre des gens et la façon dont les pays se développent. Elles ont la capacité de nous permettre de résoudre bien des difficultés que nous rencontrons. Si nous voulons tirer profit de ce potentiel, alors nous devons trouver le moyen de transformer ces technologies en ressource pour tous malgré les défis qui se posent dans leur communauté. »

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Oettinger (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'être ici, aujourd'hui, face à toutes les nations du monde, et de partager, avec l'Assemblée générale, les vues de l'Union européenne sur l'avenir de la société numérique mondiale.

Il y a 10 ans, le Sommet mondial sur la société de l'information a souligné l'importance qu'il convient d'accorder aux technologies de l'information et des communications dans l'agenda politique mondial et réuni tous ceux qui contribuent à faire d'Internet un moteur de croissance innovant et un instrument d'information et de communication au service de chacun. Au moment où le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) achevait ses travaux à Tunis, les effets négatifs des technologies de l'information et des communications et d'Internet commençaient à peine à se faire sentir.

Ces 10 dernières années, l'augmentation impressionnante de l'accès à l'information et aux communications à laquelle nous avons assisté a modifié en profondeur nos sociétés. À la fin de 2015, plus de sept milliards de personnes seront abonnées à des services de téléphonie mobile, et ces cinq dernières années, le taux de pénétration d'Internet au niveau mondial a été multiplié par sept, passant de 6,5 % à 43 %. Quelque 3,2 milliards de personnes utilisent Internet aujourd'hui, dont deux milliards vivent dans des pays en développement. C'est en effet dans les pays en développement que nous avons observé la plus forte croissance de l'accès, par rapport au très faible niveau d'il y a 10 ans. Les raisons de cette croissance s'expliquent par l'offre et la demande. L'offre est facilitée par des partenariats public-privé efficaces et des cadres réglementaires propices à l'investissement et à la distribution. La demande dépend de la nécessité pour les citoyens de communiquer, d'avoir accès à la

santé, à l'éducation et à d'autres services publics, ainsi que de leur besoin d'information et d'innovation.

Les gouvernements et les pouvoirs publics ont dû garantir des environnements propices, l'industrie a dû déployer des réseaux et des services et la société civile faire entendre la voix des démunis. Toutes ces entités ont joué un rôle important dans cette révolution numérique et doivent poursuivre dans ce sens. En septembre dernier, les chefs d'État et de gouvernement sont convenus d'une nouvelle série d'objectifs et de cibles pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), notamment une augmentation de la connectabilité d'ici à 2020. Ce sont des cibles que nous pouvons et devons atteindre, non seulement pour faire profiter à tous des avantages de l'économie numérique, mais aussi pour réduire la pauvreté, améliorer les soins de santé, élever les niveaux d'éducation et favoriser l'efficacité et l'innovation sur l'ensemble du globe. Connecter ceux qui ne le sont pas encore reste une priorité absolue. Grâce à des tarifs de connexion moins élevés, des dispositifs moins onéreux et les nouvelles technologies, cet objectif n'est plus seulement un rêve à long terme pour les plus désavantagés, mais un objectif réaliste et réalisable.

Le risque existe cependant d'un nouveau fossé numérique entre ceux qui ont accès à la connexion au haut débit et aux nouveaux services numériques et ceux qui ne bénéficient pas d'un tel accès. Si l'accès à la technologie mobile est relativement satisfaisant en Afrique, le taux de pénétration du haut débit reste le plus faible au monde, soit moins de 20 %. Moins d'un Africain sur 100 a accès au haut débit fixe. Nous craignons pour l'avenir une fracture entre ceux qui auront accès à tous les services et installations et ceux qui seront limités à un Internet de base. Cela ne nous permettra pas d'atteindre les objectifs d'information mondiale et de société numérique que nous avons établis.

Une autre question au cœur de notre environnement européen a trait aux contenus locaux et au multilinguisme, et fait aussi partie intégrante de l'agenda du Sommet mondial. Même si les réseaux sont disponibles, les gens ne se connecteront à Internet que s'ils peuvent accéder aux contenus qu'ils souhaitent, à savoir un contenu utile et pertinent, ou communiquer dans une langue qu'ils comprennent. Les contenus locaux favorisent la diversité culturelle et peuvent contribuer à des discussions et des échanges d'information démocratiques. Faire en sorte que différentes cultures et langues puissent échanger entre

elles et évoluer ensemble afin de bâtir une communauté solide fondée sur des valeurs communes fait partie de nos efforts quotidiens. Nous voulons que prospèrent la diversité et le multilinguisme. Cet objectif revêt encore plus d'importance à l'échelle internationale où les efforts pour connecter quatre milliards d'utilisateurs supplémentaires doivent prendre en compte la capacité à accéder à Internet dans des langues locales ou régionales.

L'alphabétisation numérique représente également un défi si l'on veut combler le fossé numérique dans les prochaines années. Nous devons aider les personnes à se connecter et augmenter les capacités de ceux qui ont déjà un accès. Sans des compétences numériques suffisantes, les contenus locaux ne peuvent pas se développer; les avantages sectoriels bruts des technologies de l'information et des communications restent limités et les économies numériques ne peuvent pas se développer. La *Déclaration du SMSI+10 sur la mise en œuvre des résultats du SMSI* reconnaît l'importance capitale que revêt l'économie numérique. Nous en sommes tout à fait conscients en Europe également, aussi avons-nous adopté, au début de cette année, une stratégie du marché unique numérique afin de stimuler notre croissance numérique.

L'économie et les sociétés numériques sont essentielles pour réaliser le développement durable. Nous devons tout mettre en œuvre pour réunir partout des conditions favorables à leur épanouissement. L'examen d'ensemble des progrès accomplis pendant les 10 années qui ont suivi le Sommet mondial sur la société de l'information a souligné le rôle joué comme jamais auparavant par Internet en tant que moteur de l'innovation, de la croissance économique, de l'exercice des droits de l'homme grâce à l'information et à la communication, mais aussi en tant que catalyseur de changement social dans le monde entier. L'accès à Internet est devenu un facteur important de la facilitation du développement humain, car il permet aux personnes les plus désavantagées d'améliorer leurs conditions de vie et élargit leur accès à une société mondiale.

Depuis de nombreuses années, l'Europe veille à ce qu'Internet demeure un réseau de réseaux unique en son genre, ouvert, libre et non fragmenté, et défend ardemment un système multipartite pour la gouvernance d'Internet. Nous saluons la décision de l'Assemblée générale de prolonger de 10 ans le mandat du Forum sur la gouvernance d'Internet, et nous travaillerons avec toutes les parties prenantes afin d'apporter encore plus de valeur ajoutée et d'inclusivité à cet important forum.

Le Forum sur la gouvernance d'Internet est l'exemple même d'une institution qui réunit les parties prenantes à l'échelle mondiale, mais l'exemple aussi d'une pratique louable qui peut être répétée et déclinée sur les plans régional, national ou local.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration du projet de document final (A/70/L.33), en particulier les deux cofacilitateurs qui ont consacré tant d'heures à écouter attentivement un nombre aussi élevé de parties prenantes et à intégrer leurs contributions. Le Président de l'Assemblée générale a également saisi cette occasion pour permettre à toutes les parties prenantes de participer à cet examen, enrichissant ainsi nos débats. Nous devrions être fiers du résultat final.

L'économie numérique est un moteur de la croissance mondiale qui ne connaît pas de frontières. Nous devons tous œuvrer de concert afin de rendre la connectivité accessible et abordable pour tous afin que chacun, où qu'il soit, puisse en bénéficier. Je ne doute pas que les 10 prochaines années verront l'avènement d'une société de l'information et du numérique vibrante, dynamique et au service de tous. En Europe, nous sommes résolus à tout mettre en œuvre pour qu'Internet continue d'être une plateforme ouverte, stable et fiable pour l'information, la communication et l'innovation et une source d'inspiration pour tous. Nous espérons qu'en 2025, lorsque nous examinerons les progrès accomplis pendant ces 10 années, nous pourrions nous dire que nous avons fait de ce monde un monde meilleur.

M^{me} Kaljurand (Estonie) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un très grand plaisir de me trouver ici, aujourd'hui, à l'occasion de l'examen décennal du Sommet mondial sur la société de l'information. Nous avons parcouru un long chemin. Le monde a connu une croissance économique et sociale spectaculaire grâce au développement et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Internet et l'interconnexion sont devenus des facteurs décisifs du développement, de la croissance, de la prospérité et de la stabilité. L'Estonie en a largement bénéficié. Les avantages sont concrets : 96 % de la population remplit sa déclaration d'impôts en ligne et, pour la plupart, cela ne prend pas plus de cinq minutes. Nous estimons à 2 % du produit national brut l'économie réalisée chaque année par le simple fait d'avoir instauré la signature en ligne. Les technologies de l'information et des communications nous ont permis de gagner du temps, des ressources humaines et de l'argent.

Les technologies de l'information et des communications nous ont permis d'établir un partenariat efficace entre les pouvoirs publics, le secteur économique et la population pour la promotion et la sauvegarde de nos valeurs, de nos aspirations économiques et de nos objectifs politiques. Nous savons que le principe consistant à utiliser les technologies de l'information et des communications comme facteur de développement varie d'un pays à un autre. Il s'agit de choisir en toute conscience sa propre formule de croissance et de développement – son propre mode de vie. C'est pourquoi une gouvernance mondiale efficace d'Internet doit tenir compte des structures moins traditionnelles qu'offrent les nouvelles technologies et favoriser une coopération et une collaboration étroites entre les différentes parties prenantes – pas seulement entre les gouvernements, et prendre aussi en considération le travail et la coopération de l'industrie, de la société civile, des techniciens de l'information et du monde universitaire.

Le Sommet mondial sur la société de l'information illustre parfaitement 10 années de travail qui ont permis de créer une plateforme d'échange entre les parties prenantes et de susciter une meilleure compréhension entre les principaux groupes d'intérêt et les parties prenantes. La sécurité est sans nul doute l'une des questions les plus sensibles en ce qui concerne les technologies de l'information et des communications. Pour l'Estonie, la cybermenace n'est pas un scénario abstrait. En 2007, nous avons été l'un des premiers pays dans le monde à découvrir comment un mode de vie reposant sur les technologies de l'information et des communications peut être attaqué pour des raisons politiques. Les attaques perpétrées contre les serveurs et les services financiers du Gouvernement estonien ont causé d'énormes dégâts, mais nous sommes parvenus à reprendre le contrôle de nos propres services et fonctions grâce à l'aide de nombreux pays, à un échange d'informations, une défense coordonnée et la coopération d'experts. Nous avons pu mettre à l'épreuve et renforcer notre législation et notre politique. Cela nous a permis d'inciter d'autres pays à prêter davantage attention aux menaces et aux risques inhérents au développement et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications, ainsi qu'à toute autre technologie ou changement de société. Notre propre expérience nous a enseigné que, même pour un petit pays, et en particulier pour un petit pays, il est possible de faire profiter la société des technologies de l'information et des communications d'une façon qui comporte plus d'avantages que de risques.

Nous sommes également très attentifs aux efforts internationaux en matière de cybersécurité. Des avancées majeures au cours des 10 dernières années ont permis d'aboutir à un consensus sur l'application du droit international s'agissant de l'utilisation par un État des technologies de l'information et des communications, en particulier au sein du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale. Il convient d'avoir présent à l'esprit que le cyberspace n'est pas un domaine sans loi. Le droit national et international, y compris les droits de l'homme et le droit humanitaire, s'y appliquent pleinement. Les avantages et la réduction des risques liés au cyberspace nous obligent à multiplier les contacts.

Nous considérons qu'il est nécessaire de fournir une assistance aux pays les moins avancés sur le plan technologique et de coopérer avec eux afin d'essayer de combler le fossé numérique. Nous continuerons de faire part de notre expérience et de contribuer aux programmes et activités pertinents, mais il est essentiel que nous nous concentrons tous davantage sur la coordination des activités des acteurs au niveau mondial, sur l'échange de vues et le partage des bonnes pratiques, et que nous cherchions à créer de futures synergies dans le cadre des initiatives de renforcement général des capacités.

Un important fossé numérique existe non seulement entre les pays mais aussi entre hommes et femmes. Le monde ne peut se permettre de faire appel, pour la croissance et l'innovation, aux services de la moitié seulement des potentialités humaines. Il est essentiel, à l'ère numérique, d'assurer l'autonomisation des femmes et de s'efforcer de combler le fossé entre hommes et femmes en matière de technologies de l'information et des communications (TIC). Il existe des liens étroits et une synergie évidente entre le Sommet mondial sur la société de l'information et les objectifs de développement durable adoptés récemment. Nous devons donc veiller à ce qu'il y ait une cohérence entre la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et celle du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

Les notions de TIC et de liberté sont indissociables. Le développement de tous les pays, y compris dans le domaine des TIC, doit être fondé sur la promotion et la protection des droits de l'homme. Les principes énoncés

dans la Déclaration universelle des droits de l'homme doivent rester au cœur de toute stratégie et de tout plan de développement d'une société démocratique. Membre actif de la Coalition pour la liberté en ligne, l'Estonie est convaincue que la liberté en ligne contribue à un développement plus rapide des TIC et rend donc tous les pays plus compétitifs. Les droits de l'homme que nous nous sommes tous engagés à respecter en vertu du droit international n'ont pas d'incidence sur le plan des principes; nous n'avons pas besoin de créer de nouvelles valeurs morales simplement parce que nous sommes passés de l'ère analogique à l'ère numérique. Il est extrêmement inquiétant de voir des gouvernements imposer des restrictions, au niveau des médias sociaux notamment, afin de surveiller des personnes et d'en restreindre la liberté d'expression, et de découvrir, identifier et, à terme, persécuter des dissidents.

L'Estonie défend et soutient toute personne partageant les valeurs de démocratie et d'état de droit applicables de la même manière hors ligne et en ligne. Nous poursuivons résolument nos efforts de promotion et de protection des droits de l'homme : les libertés d'expression, de réunion et d'association et le respect de la vie privée en ligne. Nous demeurons déterminés à promouvoir la liberté sur Internet en tant que moteur pour essayer d'étendre l'utilisation des TIC au service du développement et à continuer de travailler en coopération étroite avec nos partenaires dans le monde. À maints égards, les TIC peuvent favoriser la stabilité, la paix et la prospérité, si nous apprenons à nous les approprier et à les envisager de cette manière.

Pour terminer, je voudrais dire que les TIC ne sont pas l'objectif suprême du développement technologique; elles sont le point de départ d'un mode de vie axé sur les technologies, d'une bonne gouvernance et de la sécurité. Nous devons prendre conscience des divergences de vues entre les pays souverains au sujet du développement et de l'utilisation de ces technologies. Nous devons cependant continuer de concentrer notre attention sur des buts et objectifs communs. Plus nous tardons à adopter une attitude constructive et à accorder toute l'attention requise à cette question, plus nous retarderons les avantages sociaux et économiques tirés des TIC, ainsi que la stabilité et la sécurité qui en découlent.

Le Sommet mondial sur la société de l'information a très bien démontré à quel point les avantages et les risques liés aux TIC étaient indissociables, et il convient de poursuivre ce travail. Nous ne connaissons pas encore

tout le potentiel offert par les TIC et nous devons donc absolument continuer de débattre et de comprendre les points de vue de chacun.

Enfin et surtout, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration du projet de document final et, en particulier, les cofacilitateurs, les Ambassadeurs de la Lettonie et des Émirats arabes unis.

M. Fehri (Tunisie) (*parle en anglais*) : La Tunisie est fière de participer à la présente réunion de haut niveau 10 ans après le Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Tunis, et deux ans après le sommet de Genève. Nous sommes tous convenus, à ces sommets, d'atteindre des objectifs de développement dont la réalisation serait facilitée par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Notre engagement d'appliquer les mesures présentées dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information n'était pas de simples mots couchés sur le papier. Nous avons élaboré depuis une stratégie liée à ces technologies. Nous avons également mis en place une structure régionale de suivi. Le Forum ICT 4 All était un cadre très utile qui a permis à toutes les parties prenantes de se familiariser avec la mise en œuvre de l'Agenda et de suivre les progrès accomplis dans le domaine des TIC.

En participant à la réunion d'aujourd'hui, la Tunisie réaffirme son attachement au document final convenu, qui doit représenter le programme à appliquer et la voie à suivre au cours des 10 prochaines années. De plus, nous continuons de mettre le Forum ICT 4 All à la disposition de l'ONU et des organismes régionaux, car il peut servir de cadre multipartite en vue d'assurer le suivi des progrès que nous accomplissons. Il y a 10 ans, nous nous sommes efforcés au Sommet mondial sur la société de l'information, à Tunis, de convaincre le monde de l'importance que revêtent les TIC pour le développement de nos sociétés et une démarche multipartite. Aujourd'hui, le projet de document final à l'examen (A/70/L.33) montre que cela n'est plus remis en question. Nous devons cependant passer à la vitesse supérieure et convenir de moyens d'atteindre ensemble ces objectifs.

La Tunisie a fait des progrès et son expérience est positive. Nous avons eu raison d'investir dans les TIC en 2005 en vue de donner plus d'autonomie aux jeunes. Ils ont très rapidement adopté ces technologies. Ils s'en sont servis pour s'exprimer. En 2011, ils ont fait part de leur mécontentement à l'égard d'un régime non démocratique, et ils l'ont renversé. Nous parlons d'autonomisation de la jeunesse par les technologies.

Durant la période de transition, les jeunes ont continué d'utiliser les technologies pour veiller à ce que des personnalités politiques comme moi se comportent bien. Sur Twitter, ils ont envoyé chaque mot prononcé dans toutes les commissions de l'Assemblée nationale constituante afin que tout le monde soit au fait des opinions de chacun. C'était un moyen parfait de dégager un consensus et de faire en sorte que la pression du monde soit exercée sur les hommes et femmes politiques. Nous avons établi notre Constitution il y a deux ans. Cette Constitution nous a montré la voie de la stabilité et, il y a un an, nous avons organisé des élections. Nous suivons maintenant le chemin de la stabilité.

Notre pays est désormais stabilisé et les technologies favorisent notre jeune démocratie. Le monde a considéré notre exemple comme édifiant et nous venons d'ailleurs de recevoir, il y a cinq jours à peine, le prix Nobel de la paix. Je prends la parole ici aujourd'hui en tant que l'une des personnes parmi les 11 millions à qui a été décerné le prix Nobel de la paix, grâce aux jeunes et aux technologies. Cela a été possible grâce à l'action de la jeunesse, des femmes et de la société civile, auxquels je rends hommage.

Cependant, les jeunes qui ont permis la révolution et toutes ces formidables choses sont toujours sans emploi. La démocratie n'a pas encore fait ses preuves. Avec le recul, le monde est-il plus moderne qu'il y a 10 ans? Franchement, la réponse n'est pas simple : dans certaines régions, oui, dans d'autres, non. Le monde est-il maintenant plus sûr et plus viable qu'il ne l'était il y a 10 ans? Avons-nous renforcé l'égalité des chances depuis 10 ans? La réponse à cette question n'est pas non plus évidente.

Nous devons combler trois fossés. Le premier est le fossé numérique, qui est en train de s'élargir – le fossé entre le monde connecté et le monde non connecté, qui pourrait de ce fait devenir un sous-monde. Aujourd'hui, il est 50 fois plus difficile pour un enfant africain que pour un enfant dans le monde développé d'avoir accès à la technologie. Voici donc le premier fossé que nous devons combler. Le deuxième est le fossé entre les générations. Nos enfants parlent le langage du XXI^e siècle, mais les dirigeants du monde les écoutent avec des oreilles du XX^e siècle, et ils répondent avec des lois et des règles qui datent du XIX^e siècle ou d'avant. Cela ne peut pas durer. Le troisième fossé est le fossé entre les sexes. Il est beaucoup plus difficile pour les filles que pour les garçons d'avoir accès à la technologie, dans le monde développé comme dans le

monde en développement. Si nous voulons construire un monde développé, sûr et durable, nous devons nous employer ensemble à combler ces fossés.

En Tunisie, nous faisons de notre mieux. Nous estimons qu'une économie numérique est la réponse au problème de l'inégalité des chances et des inégalités qui en résultent en termes de prospérité et de durabilité. Aujourd'hui, l'économie numérique représente 7,2 % du produit intérieur brut de la Tunisie, mais nous voulons aller beaucoup plus loin. Notre objectif est de devenir un leader régional dans ce domaine, et nous basons nos efforts sur quatre piliers.

Premièrement, nous voulons connecter – et nous connecterons – chaque foyer à l'Internet à haut débit d'ici à 2020. C'est le seul moyen. Nous devons connecter chaque famille à l'Internet à haut débit si nous voulons garantir l'égalité des chances. Ceci n'est toutefois pas suffisant. Nous prévoyons également de rendre nos écoles 100 % numériques, avec un accès à des données appropriées, parce que je veux que mes enfants et ceux de tous aient accès à ce qu'il y a de mieux, partout dans le monde. Nous voulons aider le secteur privé à se développer plus rapidement, et nous voulons que le Gouvernement se passe entièrement de papier d'ici la fin de la même période – ce qui est une tâche de la plus haute difficulté, comme le savent les membres de l'Assemblée. En matière d'égalité des sexes, nous appliquons l'article 46 de notre Constitution, en vertu duquel nous devons réaliser l'égalité des sexes dans tous les domaines.

M. González Franco (Paraguay), Vice-Président, assume la présidence.

Cela étant dit, un nouveau problème mondial urgent est apparu. La lutte contre le terrorisme et la sécurisation du cyberspace sont des priorités pour la Tunisie et la communauté internationale. Nous devons coopérer plus étroitement dans notre guerre commune contre le terrorisme, tout en préservant l'état de droit et en restant fidèles aux valeurs des droits de l'homme. D'ailleurs, à cet égard, l'approche multipartite marche dans les deux sens. Les sociétés privées doivent également renforcer leur coopération avec les pays concernés sur ces questions.

Pour conclure, nous estimons que le propre de la durabilité est la capacité à s'adapter aux changements. Le monde change et, comme l'a affirmé Charles Darwin il y a plus d'un siècle et demi, ce n'est pas l'espèce la plus forte ou la plus intelligente qui survit, c'est celle qui

a la meilleure capacité d'adaptation. En Tunisie, nous estimons que les agents de changement de notre époque sont les jeunes, les femmes, la société civile, le processus démocratique, l'état de droit et l'esprit de consensus, le tout alimenté par la technologie numérique. Nous devons donc faire confiance à nos jeunes et à nos femmes, car ils nous mèneront vers un monde plus prospère, ouvert, fiable, sûr, stable et n'excluant personne.

M. Gómez-Lobo (Chili) (*parle en espagnol*) : Je suis honoré de prendre la parole à l'occasion de la présente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, qui ont été adoptés à Tunis il y a 10 ans. L'Assemblée générale a eu raison de convoquer cette réunion de haut niveau pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des engagements pris dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

Comme chacun le sait, les technologies de l'information et des communications se développent de manière exponentielle depuis le Sommet mondial de Tunis. Les technologies pénètrent nos vies quotidiennes de manière inexorable, et parfois sans nous laisser le temps de réfléchir à leur incidence et à leur utilité et de les expliquer. Je remercie les facilitateurs du processus en cours, les Représentants permanents des Émirats arabes unis et de la Lettonie, des efforts inlassables qu'ils ont déployés pour rédiger un projet de résolution (A/70/L.33) consensuel, qui reflète les vues de tous et tient compte des réalités technologiques d'aujourd'hui.

La présente réunion de haut niveau intervient trois mois à peine après l'adoption par l'Assemblée générale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), qui déterminera la forme et le contenu des politiques publiques et de la coopération internationale pour les 15 prochaines années. Ce programme est un programme mondial dont les 17 objectifs doivent être atteints par tous les États Membres. Le Chili attache la plus haute priorité au Programme de développement durable, et il est fermement convaincu que la réalisation de ces objectifs permettra d'améliorer visiblement la situation de milliards de personnes qui ne savent pas ce que peut leur apporter le développement. L'objectif 1 du Programme, à savoir l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes les régions, est particulièrement important.

Les technologies de l'information sont un instrument puissant qui, utilisé à bon escient, peut contribuer à promouvoir et à atteindre rapidement

les objectifs de développement durable. Selon nous, les possibilités sont nombreuses de renforcer le lien entre l'utilisation des technologies de l'information actuelles et la promotion d'un développement équilibré dans ses trois dimensions – sociale, économique et environnementale.

C'est un honneur pour le Gouvernement chilien d'avoir participé au processus d'examen auquel est consacrée la présente séance, ce qui montre la volonté de mon gouvernement de promouvoir les questions liées à la société de l'information et les innombrables sujets et thèmes y relatifs. Divers indicateurs montrent que le Chili reste un acteur de premier plan en Amérique latine en matière de développement des télécommunications et d'utilisation des technologies de l'information et des communications. Au Chili, un peu plus de 70 % de la population utilisent Internet. Avec une population d'environ 18 millions d'habitants, mon pays compte près de 20 millions d'appareils connectés à Internet, et nous déployons des efforts pour que d'ici à la fin de l'année 2016, 98 % de la partie peuplée de notre territoire ait accès à Internet.

Si nous souhaitons célébrer et partager ces réalisations, nous demeurons confrontés à des problèmes de taille, parmi lesquels ce qui concerne le haut débit. Nous nous employons à accroître et étendre l'accès au haut débit, en particulier en faveur des personnes à faible revenu. Nous sommes également confrontés à des difficultés géographiques, étant donné que nous avons l'obligation d'atteindre les zones rurales, isolées et reculées. De ce fait, et malgré les progrès réalisés par notre pays au cours des 10 dernières années, il nous reste d'importants défis à relever dans des domaines tels que le développement et l'utilisation des technologies au service de la qualité de l'éducation, la numérisation du Gouvernement, les compétences numériques et l'expansion de l'économie numérique, entre autres.

Compte tenu de ces défis, nous avons mis en œuvre, dans le cadre de nos politiques publiques, une série de mesures visant à encourager le développement continu des télécommunications dans les domaines de l'infrastructure, du développement des technologies de l'information et de l'expansion de notre société de l'information, en général. Sur ce point, je voudrais souligner l'annonce faite récemment par la Présidente Michelle Bachelet Jeria concernant une nouvelle stratégie numérique pour le Chili à l'horizon 2020, prévoyant au total 60 mesures et projets qui doivent

nous permettre de poursuivre nos progrès et de combler les lacunes dans ces domaines importants.

La question des droits de l'homme joue un rôle clef dans ce processus. Nous croyons fermement que dans l'environnement numérique, les droits et les obligations doivent à tout le moins être les mêmes que dans le monde réel. Dans ce contexte, le Chili appuie la priorité accordée aux droits des personnes et aux garanties à prévoir dans le cadre de l'utilisation d'Internet et des autres technologies de l'information. Les droits de l'homme doivent être considérés comme complémentaires et indissociables, et la position du Chili, dans ce cas, doit servir de pont pour intégrer le respect de la vie privée et la liberté d'expression au nom de la personne. Nous pensons également que le droit au respect de la vie privée s'étend aux communications et aux activités sur Internet. Le Chili entend être un acteur sérieux pour ce qui est de défendre des droits fondamentaux tels que la liberté d'expression et le respect de la vie privée, et aspire à mettre en œuvre des solutions novatrices et participatives en matière de cybersécurité dans le but de protéger les gens contre des menaces telles que l'espionnage à grande échelle et d'autres crimes.

Nous vivons dans un monde particulièrement complexe dans lequel le cyberspace offre des facilités et des avantages considérables, mais pose également des menaces. Le Gouvernement chilien en est conscient et a proposé d'œuvrer à l'élaboration d'accords internationaux en la matière. Nous nous employons également à mettre au point une politique nationale en matière de cybersécurité, tâche qui est sur le point d'être achevée, ce qui nous permettra de relever plus efficacement les nouveaux défis qui se posent dans ce domaine.

Le Chili s'attache, par ailleurs, à garantir à tous nos citoyens la disponibilité des contenus d'Internet en tout temps. À cet égard, le principe de neutralité du réseau, que notre pays, en tant que pionnier de ce type de règlement, a inscrit dans sa législation dès 2010, est essentiel pour stimuler la création des services et des applications dont nos citoyens ont besoin. De fait, cinq ans après sa promulgation, la loi chilienne sur la neutralité du réseau n'a pas constitué un frein à l'investissement privé dans les réseaux de télécommunication. Le débat public croissant au sujet de la gouvernance et de l'ouverture d'Internet a également suscité une discussion interne sur ce processus. À cet égard, le Chili considère que le développement d'Internet, en tant qu'espace

libre, ouvert, démocratique et sûr, à même d'assurer une utilisation responsable sans porter atteinte aux droits des personnes, est un principe fondamental. Le travail que nous ferons dans le cadre de la nouvelle stratégie numérique du pays sera décisif sur ce plan.

Je tiens à réaffirmer l'engagement du Chili en faveur d'une société de l'information qui soit juste, libre, sûre et propice au développement durable de nos peuples.

M. Whittingdale (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de représenter le Royaume-Uni à l'issue de l'examen décennal du Sommet mondial sur la société de l'information. Le Royaume-Uni attache une grande importance à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui a été adopté au Sommet mondial, et estime que son examen constitue une étape majeure vers la réalisation de notre objectif commun de bâtir une société de l'information axée sur l'être humain, ouverte et orientée vers le développement. Il s'agit d'un programme construit sur les liens indissociables entre l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC), la protection des droits de l'homme et le développement socioéconomique à travers le monde.

Le Royaume-Uni a joué un rôle de chef de file dans l'évolution des TIC, depuis les premiers jours du télégraphe et des câbles sous-marins jusqu'aux travaux de la société Marconi dans le domaine des communications radio dans ma propre région de Chelmsford en Angleterre. Ce travail précurseur s'est poursuivi, depuis l'invention du World Wide Web par Sir Tim Berners Lee, jusqu'au lancement de la téléphonie mobile 5G. Les révolutions technologiques de ces dernières années ont transformé les entreprises, les services publics et l'accès à l'information, l'éducation et la culture. La vie de milliards de personnes s'en est trouvée améliorée. Nous devons veiller à ce que ces avantages parviennent aux quatre coins du monde. Les investissements du secteur privé et les pouvoirs publics ont permis d'accomplir d'énormes progrès au cours des 10 dernières années, puisque 3,2 milliards de personnes ont désormais accès à Internet.

Mais il faut faire plus pour combler la fracture numérique. Quatre milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à Internet. Ces personnes vivent pour la plupart dans les pays en développement et sont, en nombre disproportionné, des femmes. C'est pourquoi, tout au long de l'examen, le Royaume-Uni a insisté sur le fait que nous devons établir un lien direct entre le

Sommet mondial et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Au Royaume-Uni, nous avons tenu notre promesse en matière d'aide à l'étranger, en inscrivant dans notre législation l'objectif de l'ONU visant à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement. Bon nombre des programmes de développement que nous finançons reposent sur les technologies de l'information et des communications. Mais si nous voulons que le développement soit véritablement durable, l'investissement ne suffit pas à lui seul. Nous devons également créer un environnement favorable. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de ce que l'examen du Sommet mondial mette l'accent sur l'importance de la concurrence, d'une fiscalité proportionnelle et d'une réglementation indépendante et non discriminatoire.

Toutefois, les gouvernements à eux seuls ne peuvent pas instaurer la société de l'information. C'est pourquoi l'approche multipartite, qui rassemble des représentants des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, des milieux techniques et du monde universitaire, joue un rôle si vital. L'expérience que nous avons acquise au Royaume-Uni a démontré l'importance critique que revêtent les approches faisant intervenir plusieurs parties prenantes. Qu'il s'agisse de déployer des réseaux d'accès très haut débit pour tous les citoyens du pays ou de protéger nos enfants en ligne, nous avons trouvé que c'est en travaillant ensemble que nous obtenons les meilleurs résultats.

Je voudrais cependant être clair : les TIC engendrent de nouveaux défis. Nous sommes de plus en plus dépendants des TIC. Nous devons donc trouver de nouvelles solutions pour veiller à ce que les réseaux soient à la fois ouverts et sûrs. Il y a un an, le Premier Ministre britannique, David Cameron, a convoqué le premier Sommet WePROTECT à Londres. Les milieux industriels, les gouvernements et d'autres organisations se sont rassemblés, unis dans leur volonté de traiter les violences sexuelles dirigées contre les enfants comme un crime aux dimensions mondiales appelant une intervention à l'échelle mondiale, une stratégie multipartite pour lutter contre un grave problème qui nous touche tous.

Notre détermination à lutter contre les sévices sexuels infligés aux enfants est le reflet de notre volonté de nous attaquer de front à l'utilisation des TIC pour promouvoir d'autres activités néfastes – du harcèlement au terrorisme, en passant par la criminalité. Une facette essentielle de l'aptitude à se servir des outils

numériques consiste à apprendre comment préserver sa sécurité en ligne. Au Royaume-Uni, nous aidons les parents à faire des choix quant aux contenus auxquels leurs enfants peuvent accéder et nous leur donnons des outils de filtrage pour les protéger. Nous sommes en train d'étudier le meilleur moyen d'exiger un contrôle de l'âge pour pouvoir accéder à certains types de contenu néfaste ainsi que les moyens de lutter contre les jeux d'argent illégaux en ligne, afin de prévenir le piratage et de protéger ses informations personnelles. Et nous entendons investir 1,9 milliard de livres dans la cybersécurité dans les cinq prochaines années. Mais les gouvernements ne peuvent pas réussir à lutter contre ces problèmes s'ils travaillent de manière isolée. Si nous voulons concrétiser la vision du Sommet, alors toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle.

Je voudrais pour terminer aborder la question des libertés. En ma qualité de Ministre britannique de la culture, des médias et des télécommunications, je sais que les sociétés prospèrent lorsque l'information est accessible, lorsque des médias indépendants demandent des comptes aux puissants, lorsque les personnes sont libres d'exprimer leurs opinions et jouissent de la liberté d'expression culturelle. Mais dans de nombreuses régions du monde, de graves menaces continuent de peser sur la liberté d'expression et la pluralité de l'information. Censure sur Internet, restrictions imposées aux réseaux sociaux et efforts pour limiter la société civile sont autant d'atteintes aux droits de l'homme. Les journalistes vivent dans la crainte d'être attaqués, intimidés, persécutés pour raisons politiques et poursuivis arbitrairement pour diffamation. Et maintenant qu'Internet a transformé des millions de personnes en journalistes citoyens, les nouveaux militants et les blogueurs sont également menacés. Le Royaume-Uni appelle tous les pays à défendre et à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales. C'est pourquoi nous considérons que l'un des principaux accomplissements de l'examen d'ensemble est l'affirmation que les droits de l'homme s'appliquent en ligne aussi bien qu'hors ligne. Sans ce socle, nous ne serons pas capables de concrétiser le potentiel des TIC au profit du développement durable dans le monde.

Pour conclure, l'examen des textes issus du Sommet a permis une avancée majeure sur la voie de notre objectif commun – instaurer une société de l'information pour tous. Cet objectif ne doit pas uniquement se mesurer à l'aune du développement économique et de la diffusion des technologies

numériques, mais également en fonction des progrès accomplis pour réaliser les droits de l'homme et les libertés fondamentales et donner à tout un chacun la possibilité de concrétiser son potentiel. Notre travail ne fait que commencer. Faisons à présent en sorte que quatre autres milliards de personnes puissent évoluer en ligne.

M^{me} Al-Jaber (Qatar) (*parle en arabe*) : C'est pour nous un immense honneur que de prendre la parole au nom de l'État du Qatar au cours de cette réunion de haut niveau. Notre présence ce jour souligne notre attachement sans faille aux buts et objectifs du Sommet, tels qu'ils ont été affirmés au Sommet de Genève de 2003 et au Sommet de Tunis de 2005. Des progrès considérables ont été accomplis au cours de la décennie écoulée en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) puisqu'elles ont permis aux populations des pays développés comme en développement de produire, consulter, exploiter et échanger des connaissances dans le but de réaliser leur plein potentiel. Grâce à elles, les gouvernements ont également pu mettre en place des économies durables qui ont permis aux entreprises d'innover, de croître, de prospérer et, partant, d'offrir une vie meilleure à leurs concitoyens.

Nous avons fait partie intégrante de ce progrès. Il y a 10 ans, nous avons créé des programmes de promotion des TIC conformes au plan d'action du Sommet, et les résultats sont visibles aujourd'hui. Notre économie jusqu'alors basée sur nos ressources naturelles est en train de devenir une économie de la connaissance. Au Qatar, nous avons noué de nombreux partenariats public-privé avec des universités de premier plan du monde entier pour permettre à nos jeunes d'avoir accès à la meilleure éducation disponible dans les domaines de la médecine, de l'ingénierie, du droit, des arts et des TIC. En outre, notre Vision nationale 2030 s'inscrit en droite ligne de nombre des objectifs du Sommet et des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier s'agissant de l'accessibilité, de l'exhaustivité, de l'ouverture et de la sécurité. Aujourd'hui, nous intensifions et accélérons nos efforts, en nous attachant tout particulièrement à l'investissement dans la construction d'infrastructures perfectionnées, la mise à jour des services généraux et la création de villes intelligentes. Nous tenons compte de la nécessité de protéger les infrastructures vitales pour garantir la cybersécurité de tous nos concitoyens.

Grâce à notre plan national 2015 pour les TIC, qui expose le programme numérique du Qatar, ainsi qu'à notre plan national pour le haut débit et à notre programme Vision nationale 2030, nous avons accompli des progrès considérables dans le cadre de notre transition pour devenir un pays de premier plan en matière de d'utilisation des TIC. Ces progrès nous les devons à un ensemble de projets numériques et d'équipement qui vont permettre la réalisation de notre programme Vision nationale 2030. Nous avons consenti d'immenses efforts pour veiller à ce que la révolution numérique soit complète pour tous nos concitoyens sans exception. Notre stratégie d'intégration par la technologie vise à faire participer toutes les personnes handicapées à toutes les facettes de la vie. Nous disposons d'un centre qui propose ses services à tous les citoyens handicapés et leur permet d'accéder à l'éducation. Ainsi, tous les citoyens handicapés peuvent prendre part à tous les aspects de la vie et accéder à l'éducation qui leur convient.

Nous avons créé un programme tawassoul à l'intention des personnes qui travaillent au Qatar afin de toucher tous les groupes et de leur permettre d'avoir accès aux TIC. Nous avons également placé la cybersécurité au sommet de nos priorités. Notre stratégie nationale de cybersécurité constitue le cadre de notre politique en matière de protection des informations et de relèvement après une cyberattaque.

Nous mettons à profit les TIC pour créer des conditions favorables à l'innovation des jeunes afin d'encourager la création de nouveaux modèles d'activités. À cette fin, nous nous efforçons de faire en sorte que les technologies les plus récentes et les plus perfectionnées soient disponibles. Nous avons également ouvert un centre numérique qui met en oeuvre un programme d'orientation et d'appui à l'intention des jeunes.

L'État du Qatar a considérablement avancé dans la réalisation de son objectif de devenir un État à la pointe de la technologie numérique. Le programme des villes intelligentes vise à mettre en commun les programmes numériques des secteurs public et privé pour améliorer les conditions de vie grâce à l'utilisation optimale des TIC et de l'innovation. Cela permettra aux utilisateurs de bénéficier des nombreux avantages que présente ce projet dans tous les secteurs. Cela va également dans le sens des innovations techniques, notamment le cloud numérique et la gouvernance numérique adaptable.

Je tiens à redire notre attachement au Sommet mondial sur la société de l'information et à ses

objectifs. Je souhaite plein succès aux membres dans leurs entreprises.

M^{me} Seile (Lettonie) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, les dirigeants politiques réunis à l'occasion du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ont formulé une vision – une vision et une volonté de bâtir une société de l'information axée sur l'être humain, l'ouverture et le développement pour permettre à chacun de produire, de consulter, d'utiliser et de partager des informations et des connaissances afin que les personnes, les communautés et les peuples puissent réaliser pleinement leur potentiel, tout en promouvant le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie, sur la base des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du plein respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette vision a ouvert une piste vers l'inconnu. Nul ne pouvait prédire la manière dont la société de l'information allait évoluer. Deux choses étaient pourtant claires : premièrement, la société de l'information évoluerait à grande vitesse, et deuxièmement, cette évolution devrait faire l'objet d'un examen au bout de 10 ans.

De fait, les 10 dernières années ont permis de réaliser la promesse de l'accès à l'information. Notre monde est plus connecté que jamais; il y a désormais davantage d'abonnements de téléphonie mobile que de personnes dans le monde. L'implantation mondiale d'Internet fait que les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent contribuer au développement de tous les pays – petits et grands, riches et pauvres. Dans de nombreux pays, y compris la Lettonie, le secteur des TIC est devenu un des principaux moteurs de l'économie. Les solutions informatiques ont permis de mettre en place une large gamme de services publics accessibles sur Internet. La présence d'Internet a également permis de multiplier les possibilités d'accès à l'éducation, avec des cursus en ligne et de nouvelles possibilités d'étudier à distance. C'est particulièrement important pour les diasporas, qui peuvent ainsi préserver et développer leur identité grâce à la connexion informatique avec leurs pays d'origine.

Pourtant, la rapidité avec laquelle est intervenue cette évolution positive n'a pas éliminé tous les problèmes. Qui plus est, ces changements en ont créé de nouveaux. Si globalement le fossé numérique est en train de rétrécir, le fossé du haut débit lui persiste. Pendant que des pays tels que la Lettonie, qui a un des accès à Internet les plus rapides au monde, bénéficient de cette technologie, d'autres ont besoin d'aide pour

profiter pleinement des possibilités qu'offrent les TIC. Une partie de la solution réside dans les nouvelles technologies, mais la création d'un environnement favorable au développement technologique est tout aussi importante. En outre, la solution ne se résume pas uniquement à l'accès. Il faut aussi enseigner à la population non seulement comment utiliser les nouvelles technologies, à l'école et tout au long de la vie, mais également comment développer une pensée critique et analytique. De même, le respect de la diversité, la tolérance et d'autres valeurs promues par la société civile doivent être au cœur de nos systèmes éducatifs. Forts de ce constat, nous avons donc aussi décidé de réorganiser le système de formation des enseignants.

En ce qui concerne l'accès et l'utilisation, nous devons également poursuivre nos efforts pour combler le fossé numérique persistant entre les sexes, et ce dans l'intérêt des personnes et de la société dans son ensemble. Dans le contexte plus général des droits de l'homme, il importe de veiller à ce que les droits dont les personnes jouissent dans le monde réel soient également protégés en ligne.

Nous devons aussi utiliser les TIC pour préserver la diversité linguistique et culturelle de notre monde. Ce défi est particulièrement important pour les langues moins parlées, car la plupart des contenus en ligne ne sont disponibles qu'en 10 langues. Il y a 500 ans, l'imprimerie est devenue l'instrument qui a contribué au développement des cultures et des langues locales. On peut aujourd'hui parler d'un deuxième effet Gutenberg, car le développement de contenus informatiques locaux et multilingues contribue à préserver la diversité culturelle mondiale. Le secteur letton des TIC concourt activement et efficacement au développement de contenus locaux et à la protection de notre patrimoine culturel depuis plus de 20 ans. Il convient de souligner que les TIC joueront un rôle capital dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) au cours des 15 prochaines années. Comme le souligne le Programme à juste titre, l'expansion de l'informatique et des communications et l'interdépendance mondiale des activités ont le potentiel d'accélérer les progrès de l'humanité.

Avec tous ces changements à l'esprit, il y a tout lieu de se féliciter que les dirigeants politiques mondiaux aient décidé il y a 10 ans que l'examen de la mise en œuvre des textes issus du SMSI se déroulerait en 2015. Cet examen a fait ressortir la volonté de toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, de participer

à un dialogue constructif afin d'adopter un document final qui reflète les évolutions des 10 dernières années, mais qui montre également la voie à suivre, notamment en prorogeant de 10 ans le mandat du Forum sur la gouvernance d'Internet.

La Lettonie est profondément reconnaissante d'avoir pu contribuer à la réussite du processus d'examen du SMSI puisqu'elle a été l'un des deux facilitateurs des négociations nommés par le Président de l'Assemblée générale. Nous remercions le Président de l'Assemblée générale et son prédécesseur de leur appui au travail des cofacilitateurs et des efforts actifs déployés par la présidence pour inviter l'ensemble des parties prenantes à participer.

Je suis certaine que dans 10 ans, lorsque l'Assemblée générale organisera la prochaine réunion de haut niveau consacrée à l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI en 2025, les participants seront une fois de plus ébahis par la vitesse à laquelle les TIC auront changé nos vies. Entre-temps, j'ai toute confiance que la vision du Sommet mondial sur la société de l'information permettra de maintenir notre attention sur l'édification d'une société de l'information à dimension humaine, solidaire et orientée vers le développement dans les années à venir. La séance d'aujourd'hui constitue une affirmation très importante de cette vision.

M. Clastornik (Uruguay) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur et un privilège pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale dans le cadre de cette réunion importante consacrée à l'examen des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Au nom de tous les Uruguayens et du Gouvernement de mon pays, je suis particulièrement reconnaissant de l'occasion qui m'est offerte de m'exprimer sur cette question devant une instance aussi emblématique que celle-ci.

Avec l'adoption de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, l'année 2005 aura été un jalon important pour nous tous. Il s'est agi d'une année tout à fait particulière dans l'histoire de mon pays avec l'arrivée au pouvoir d'un Gouvernement animé d'une vision mettant clairement l'accent sur l'égalité des droits et des chances pour tous les Uruguayens. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, les changements qui ont eu lieu dans mon pays sont nombreux et profonds. Qu'il me soit permis d'en partager quelques-uns avec l'Assemblée.

En 2005, une loi a créé l'Agence nationale pour le cybergouvernement et la société de l'information en Uruguay, que j'ai le privilège de diriger depuis ses débuts. L'Agence a été créée dans le but de promouvoir le développement de la société de l'information et du savoir. Elle a été dotée du cadre institutionnel nécessaire pour pouvoir s'acquitter de ces fonctions au sein du Gouvernement. Après cela, nous avons commencé à élaborer une politique numérique avec des objectifs précis et mesurables. Cette politique, connue sous le nom de Programme « Uruguay numérique », a suivi une trajectoire continue et systématique, rendue possible grâce aux efforts déployés par de nombreuses parties prenantes.

Parallèlement, le Parlement a adopté, entre autres, deux lois complémentaires relatives à l'accès à l'information et à la protection des données personnelles. Conjuguées aux stratégies de cybersécurité qui ont été lancées, elles ont permis de créer un cadre de confiance et de sécurité pour l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Par ailleurs, différents efforts ont été menés pour promouvoir au sein de la population l'exercice des droits et la sensibiliser aux risques liés à l'environnement numérique.

Le Gouvernement a réalisé d'importants investissements par le biais de notre entreprise publique de télécommunications afin d'apporter des changements notables aux infrastructures. Notre population a plusieurs moyens d'accès gratuit à Internet via les raccordements numériques asymétriques, 100 % de nos écoles sont raccordées, nous mettons la fibre optique à la disposition de tous les foyers du pays et nous sommes en train de mettre en place un réseau 4G à l'échelle du pays. Diverses études montrent que l'Uruguay est le pays ayant l'Internet le plus rapide et le moins cher de la région. Diverses initiatives ont été mises en œuvre, tels que le Plan Ceibal, qui a fait de l'Uruguay le premier pays à donner à tous les enfants un ordinateur gratuit relié à Internet, dont ils peuvent faire profiter leur famille. Cette expérience est en train d'être transposée chez les personnes âgées avec le Plan Ibirapitá dans le cadre duquel une tablette avec accès à Internet est remise aux retraités ayant un faible revenu.

Qu'il me soit permis de rappeler que les efforts que je viens de mentionner ont été déployés afin que l'ensemble de la population bénéficie sur un pied d'égalité du potentiel qu'offrent les technologies de l'information et des communications. Cela témoigne de l'esprit d'égalité et d'équité qui est la marque de notre

pays. Cela nous a permis d'enregistrer une diminution notable des différentes fractures numériques, notamment en matière d'accès aux ordinateurs personnels où il n'y a pratiquement plus de différences entre les ménages à revenu élevé et ceux à faible revenu ou entre les sexes, ou elles sont quasiment imperceptibles. Le programme de traçabilité individuelle des bovins à 100 %, grâce auquel il est possible d'identifier les animaux à toutes les étapes du processus, s'est également efforcé de mettre tous les éleveurs de bétail, grands et petits, sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'utilisation de cette technologie dans ce secteur qui est le pilier de toute notre économie.

La démocratisation de l'accès aux services publics est l'un de nos engagements prioritaires. Grâce à l'administration en ligne, nous nous rapprochons d'un gouvernement tourné vers le citoyen, tout en améliorant l'action des pouvoirs publics et en la rendant plus transparente. Si les classements de l'ONU nous placent au premier rang régional concernant divers indices et en très bonne position à l'échelle mondiale, comme par exemple, au quatorzième rang mondial pour ce qui est des services électroniques et au troisième rang mondial s'agissant de la participation à Internet, nous nous sommes fixé des objectifs encore plus ambitieux afin que 100 % des démarches administratives et des services de l'État puissent être effectués en ligne. Il existe de nombreux autres aspects que je pourrais mentionner, notamment la création de dossiers médicaux électroniques nationaux, la promotion de l'ouverture financière et son impact sur le commerce électronique, ou encore le secteur des logiciels, qui a fait de nous le premier exportateur de la région par habitant, avec plus d'une cinquantaine de marchés. Je ne veux toutefois pas trop m'étendre là-dessus.

En Uruguay, nous sommes convaincus que la valeur de la coopération est immense s'agissant d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et axée sur le développement. Nous avons œuvré activement à la mise en place d'une telle coopération entre différents acteurs, qui contribuent à la réalisation des objectifs fixés, ainsi qu'au renforcement de la coopération régionale et internationale afin que les pays s'entraident. On citera à titre d'exemple le mécanisme sur le numérique prévu par le Plan d'action pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes que nous avons eu l'honneur de présider jusqu'au mois d'août dernier. Il est absolument indispensable de promouvoir des programmes régionaux qui contribuent à cet effort.

Pour mon pays, la décennie qui vient de s'écouler a été une décennie d'efforts considérables alliés à d'importantes réalisations. Il reste de nombreux défis à relever. En Uruguay, les résultats obtenus à ce jour dans le domaine numérique nous posent de nouveaux défis pour l'avenir du pays auxquels nous allons nous atteler dans la nouvelle version de notre politique numérique actuellement à l'étude. Au cours des 10 dernières années, le Sommet mondial sur la société de l'information a joué un rôle important pour ce qui est de guider notre action, et nous espérons que cela continuera d'être le cas.

L'objet de la réunion d'aujourd'hui peut être considéré comme l'aboutissement d'un processus de négociation que l'Assemblée générale a entrepris avec beaucoup de sérieux. Toutefois, nous pensons que cette réunion doit avant tout être envisagée comme un point de départ pour les années à venir. Elle doit nous inciter à être plus audacieux afin que nous puissions, en tant que communauté internationale, aller au-delà des simples déclarations et traduire dans les faits des engagements qui soient clairs et mesurables, qui orientent notre action pour l'avenir qui s'ouvre devant nous, qui servent de catalyseur pour réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), mais aussi et surtout, qui contribuent au bien-être de nos peuples.

M. Ocampos (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Je salue tous les représentants des divers États Membres présents aujourd'hui.

Le Paraguay n'échappe pas aux avancées vertigineuses enregistrées dans la téléphonie mobile avec transfert de données, et en particulier les smartphones, qui nous obligent aujourd'hui à redéfinir et à modifier la manière dont nous nous attaquons à la fracture numérique dans nos États. Dans mon pays, nous avons, par le truchement de diverses initiatives conjointes avec le secteur privé, mis en place des fonds universels qui permettent de garantir que les communautés peu riches et peu développées se voient elles aussi proposer cet accès.

De fait, le problème de la fracture numérique aujourd'hui n'est pas un problème de couverture, pas plus qu'il ne s'agit de savoir qui possède ou non un appareil lui permettant de se connecter à Internet. Désormais, la prochaine étape à laquelle nous devons travailler pour combler cette fracture concerne le renforcement des capacités des personnes. Les populations peuvent se connecter – mais ce qu'il leur faut désormais, c'est développer leurs capacités numériques. Dans ce sens,

ce que nous faisons – que les individus aient ou non la possibilité économique de se connecter, qu'ils aient souscrit ou non à un forfait de données –, c'est mettre en place des points d'accès gratuit dans les espaces publics, à travers tout le pays, ainsi que des kiosques ou bornes numériques, des centres d'information et des télécentres pour les personnes qui n'ont pas la possibilité d'avoir un forfait de données.

Mais la connectivité et la couverture ne suffiront pas tant que nous, gouvernements, ne nous engagerons pas concrètement à développer des contenus et des applications qui, en définitive, permettront à ces personnes de rejoindre le cercle vertueux que génèrent les technologies de l'information. À cet égard, ces deux dernières années, le Gouvernement paraguayen a travaillé d'arrache-pied à développer les contenus des sites des institutions publiques. Ainsi, nous avons rendu accessibles une grande partie des informations publiques détenues par les institutions publiques, ce qui a permis d'instaurer une très grande transparence du Gouvernement central – le meilleur antidote qui soit pour lutter contre la corruption des fonctionnaires.

Les données ouvertes s'inscrivent dans le cadre de ce plan d'action. Il s'agit de grands ensembles de données que nous avons rendus accessibles sur de vastes portails, et pas uniquement sur le site centralisé du Gouvernement qui vise à simplifier les démarches administratives. En 2016, nous espérons que tous les citoyens pourront télécharger les documents publics qui concernent leur situation individuelle. Deuxième point très important, nous avons développé la formation et l'enseignement à distance et le rôle du renforcement des capacités dans les écoles et collèges publics, où, dans les deux prochaines années, nous entendons parvenir à équiper d'une tablette tous les élèves afin de leur donner les aptitudes et compétences nécessaires pour qu'ils puissent se servir des outils numériques.

Nous mettons donc en place un cercle vertueux – qui passe par le taux de pénétration, le renforcement des capacités, les contenus et les applications. S'agissant des applications, en qualité d'État, notre rôle principal est de mettre au point des applications d'utilité citoyenne reposant sur les données ouvertes. D'un autre côté, nous encourageons vivement le développement, par un programme destiné aux jeunes pousses, en accordant des capitaux d'amorçage à de petites entreprises numériques, de manière que cette communauté puisse fournir des applications de contenu local. Ces applications nous permettront de boucler

le cercle vertueux, non seulement en améliorant la connectivité mais également en augmentant les contenus pour renforcer la compétitivité économique.

S'agissant de la cybersécurité, nous avons accompli un grand travail de coopération avec plusieurs pays et organisations internationales dans le domaine de la prévention. Nous savons que, en matière de cybersécurité, l'éducation est importante et nous avons donc œuvré à des campagnes de cybersécurité ainsi qu'au renforcement des équipements d'intervention en cas d'incidents informatiques, campagnes qui se sont traduites par des bulletins et des alertes de sensibilisation à la communauté.

Cette approche nous a amenés à élaborer un plan national de cybersécurité dans le cadre duquel nous encourageons une participation multipartite des divers acteurs de la société. Dans ce sens, nous nous employons également à former et à sensibiliser les divers acteurs et parties prenantes de la gouvernance d'Internet afin qu'ils comprennent le rôle central qu'ils peuvent jouer, car nous souscrivons à un modèle multipartite pour la gouvernance d'Internet.

Enfin, il est important – et nous nous en félicitons – que l'Assemblée générale ait consacré plusieurs paragraphes du document final au traitement spécial dont doivent bénéficier les pays méditerranéens. En effet, l'une des facettes importantes de la fracture numérique concerne les pays méditerranéens, et l'un des facteurs fondamentaux réside dans le surcoût qui leur est imposé pour accéder aux points d'échange de données des réseaux de fibre sous-marine. Nous nous félicitons donc que ces clauses affirment que ce traitement peut être amélioré rapidement, pour tous les pays sans littoral et les pays voisins.

Pour terminer, je remercie, comme toujours dans ces enceintes, toutes les organisations internationales qui apportent leur coopération pour tout ce qui relève de nos programmes numériques, en tout premier lieu le Sommet mondial sur la société de l'information, qui a beaucoup contribué, en particulier par le truchement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et des organismes régionaux, à l'élaboration de nos programmes qui, cela ne fait aucun doute, constituent un point de référence indispensable pour le développement de tous nos pays.

M. Ismailov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Il y a 10 ans, lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui s'est déroulé en deux étapes,

les représentants des peuples du monde ont adopté une conception commune de la société de l'information, en définissant les principes fondamentaux et les objectifs de la création d'une société de l'information ouverte à tous et axée sur le développement. Sur quoi le processus SMSI a-t-il débouché? En tout premier lieu, il a établi un objectif principal : utiliser les technologies dans le but d'améliorer les conditions de vie des êtres humains et de réduire la fracture numérique.

Organisé et préparé à l'initiative de l'Union internationale des télécommunications (UIT), conjointement avec d'autres organismes du système des Nations Unies et toutes les parties intéressées, le SMSI est devenu la première manifestation mondiale consacrée aux questions relatives à la mise en place de la société de l'information, appréhendée comme la nouvelle étape du développement de la civilisation. Pour la première fois au plus haut niveau, dans le cadre d'un dialogue avec les représentants des milieux d'affaires et de la société civile, les principales orientations de travail ont été définies pour la quasi-totalité des questions – notamment les aspects économiques, technologiques, sociaux et culturels – que peut poser l'édification de la société de l'information, et en tenant compte de leurs corrélations.

L'on ne saurait trop insister sur l'importance colossale que revêtent les technologies pour encourager l'innovation, promouvoir l'autonomisation de divers groupes de personnes et les possibilités auxquelles ils ont accès dans les pays développés et en développement, garantir l'accès à l'information et stimuler la croissance socioéconomique. Nous voyons un lien indissociable entre la réalisation des buts et objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et les processus relevant du SMSI. À cet égard, je voudrais souligner en particulier le programme Connect 2020 de l'UIT, ainsi que ses cibles et objectifs.

Néanmoins, il est impossible de dire que le processus du SMSI a été mené à bien et que tous les objectifs fixés à Genève et à Tunis ont été atteints. L'examen d'ensemble montre clairement qu'il reste de nombreuses questions importantes à régler afin de réduire les écarts de développement toujours sensibles entre les pays et au sein même des États, notamment s'agissant de l'accès au haut débit et des aptitudes à tirer parti des possibilités offertes par les technologies de l'information et des communications (TIC).

Une coopération renforcée dans le domaine des TIC doit garantir un accès universel et reposer sur la

compréhension des besoins de l'État, des entreprises et de la société. En outre, l'État et les citoyens qui utilisent les TIC doivent savoir que leurs données sont protégées et en sécurité. Malheureusement, ces 10 dernières années, nous n'avons pas réussi à mettre en place une nouvelle plateforme de gouvernance d'Internet qui soit véritablement internationale et capable de gérer les nouvelles technologies à l'échelle mondiale. Nous regrettons que cela n'ait pas été reflété dans le projet de document final.

Les infrastructures clefs doivent être réglementées par un système internationalement reconnu placé sous l'égide de l'ONU, et cette dernière doit jouer un rôle clef dans leur réglementation. Nous appuyons les activités de l'UIT et de l'UNESCO concernant les politiques internationales des États relatives à Internet, notamment pour ce qui est des questions de sécurité. Nous notons que le Forum sur la gouvernance d'Internet a montré qu'il n'était pas en mesure de réagir face à de tels problèmes. La Fédération de Russie collabore étroitement avec des entreprises, les milieux universitaires et la société civile en vue de développer ses stratégies. Nous appuyons l'accès via BroadAspect ou à haut débit pour les résidents de petites villes isolées. Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts pour que les organes de l'État effectuent la transition vers une gestion électronique des documents et pour garantir l'accès électronique aux services publics. La tâche principale de l'État en matière de développement d'Internet consiste à créer des conditions qui permettront aux citoyens russes, où qu'ils vivent, d'avoir un accès égal à l'information, aux services de communication modernes et aux services publics en ligne. D'ici à 2020, nous prévoyons que 97% des citoyens russes auront accès à l'Internet haut débit. Nous prenons note des nombreux problèmes liés à cette entreprise. Le Gouvernement de la Fédération de Russie s'efforcera de les régler en réalisant ces objectifs.

Comblé le fossé numérique représente un défi stratégique important. À cette fin, il faut mettre en place une démarche intégrée, qui suppose notamment de renforcer la réglementation juridique pour les questions relatives à l'utilisation des fréquences radio et de créer des conditions favorables à l'installation de réseaux de communication modernes dans le pays. Nous faisons tout notre possible pour harmoniser la législation en matière de communications afin de faciliter le travail des fournisseurs d'accès sans fil à Internet et de créer des conditions aussi favorables que possible à l'investissement dans le développement des structures nationales. En outre, nous déployons des efforts actifs

pour mettre en place des projets stratégiques dans ce domaine. Plus de 215 000 kilomètres de câbles à fibre optique vont être installés en Fédération de Russie pour connecter chaque village qui compte entre 250 et 500 habitants. Il est clair qu'avec la mise en œuvre de ce projet à grande échelle, ces câbles vont traverser de nombreuses zones peuplées qui n'avaient jamais eu accès à Internet auparavant, et cela ne serait pas possible sans ce projet. Internet est en train de devenir un moyen d'établir des relations entre les citoyens et les États, et nous voulons que ce moyen de communication soit sûr, stable et prévisible.

Il est déjà possible de résumer les résultats du processus préparatoire en vue de l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information. Premièrement, je tiens à remercier les coordonnateurs du processus préparatoire et tous ceux qui ont partagé leurs vues et leurs observations en ce qui concerne le projet de document final (A/70/L.33). Deuxièmement, nous prenons note avec satisfaction du consensus dégagé durant les négociations intergouvernementales sur le projet de document final, même si cet effort s'est avéré extrêmement compliqué.

Nous nous sommes engagés dans le droit chemin il y a 10 ans, et nous devons poursuivre dans cette voie. Nous devons créer des conditions qui permettront d'orienter le développement du cyberspace au cours des 10 prochaines années, notamment pour internationaliser la gouvernance d'Internet. Le format de l'Assemblée générale permet d'adopter des décisions intergouvernementales et d'organiser des réunions de haut niveau. En outre, les organisations non gouvernementales peuvent participer aux préparatifs et à la tenue de ces événements en tant qu'organismes invités spécialisés. Les organismes des Nations Unies peuvent organiser des réunions de haut niveau en collaboration avec des organisations non gouvernementales, comme l'ont fait certains organes de l'ONU en collaboration avec l'UIT en 2014. Nous appuyons le projet de document final de la présente Réunion de haut niveau et remercions tous ceux qui ont participé activement à son élaboration.

M. Marcondes de Carvalho (Brésil) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Je tiens tout d'abord à remercier les cofacilitateurs, l'Ambassadrice Lana Zaki Nusseibeh et l'Ambassadeur

Janis Mažeikis, de la grande compétence avec laquelle ils ont dirigé les négociations sur le projet de document final (A/70/L.33).

Le Brésil est encouragé par le fait que le projet de document final accomplit trois tâches simultanément. Premièrement, il fait le bilan des progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Deuxièmement, il se penche sur les problèmes existants. Troisièmement, il indique dans quels domaines il faut continuer de déployer des efforts. Ma délégation se félicite en particulier que le processus d'examen ait été précédé d'un processus intergouvernemental préparatoire qui a pris en compte les contributions de toutes les parties prenantes concernées au SMSI.

Le Brésil est un pionnier en matière de promotion du dialogue sur les questions de gouvernance d'Internet dans un contexte multipartite. Notre expérience nationale est celle du Comité directeur d'Internet, un organe multipartite créé en 1995 avant le processus du SMSI. Le Comité a célébré cette année ses 20 ans d'activité continue, confirmant que les processus multipartites sont efficaces et peuvent aboutir à des décisions et des résultats tangibles.

La tenue de la Réunion mondiale multipartite sur le futur de la gouvernance d'Internet au Brésil l'année dernière a renforcé la confiance que nous inspirent les efforts concertés déployés par les représentants de tous les groupes concernés. Nous espérons que les principes et la feuille de route adoptés à Sao Paulo contribueront à l'évolution future de l'écosystème de gouvernance d'Internet. Le Brésil défend et applique à l'échelle nationale une approche multipartite en matière de gouvernance d'Internet, sur la base de sa conviction que toutes les questions relatives à Internet peuvent et doivent être abordées dans un contexte multipartite. Néanmoins, des questions diverses de nature diverse peuvent nécessiter la mise en place de cadres différenciés, en prenant en compte les responsabilités et les rôles différenciés des parties prenantes.

La majorité des populations pauvres ne bénéficient toujours pas des avantages des technologies de l'information et des communications (TIC). De fait, pour chaque personne qui utilise Internet dans le monde, deux autres en sont tenues à l'écart. Il est plus que temps que nous inversions cette situation et que nous rendions Internet accessible à tous. Les TIC sont indubitablement un moyen très puissant de promouvoir le développement et de répondre aux besoins des

populations marginalisées. Le potentiel transformateur des TIC repose sur leur nature mondiale et sur le fait qu'elles sont universellement applicables, tout en tenant compte des différences entre les pays. Dans ce contexte, nous ne devons pas oublier que le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) reconnaissent les TIC en tant que moteur de développement.

Nous espérons que cette réunion de haut niveau suscitera un élan en vue de combler le fossé numérique qui existe entre les États Membres et en leur sein. La fracture numérique continue de s'élargir, car l'accès à l'information ne sera véritablement égal que lorsque le contenu et la technologie seront adaptés aux priorités et aux besoins locaux, tout en renforçant la capacité des usagers à utiliser les données consultées de manière productive. En outre, il reste beaucoup à faire pour régler les problèmes croissants liés à l'irrégularité et à l'indisponibilité de l'accès à haut débit dans les pays en développement. Il est urgent de prendre des mesures pour renforcer l'accès des pays en développement aux connaissances et aux ressources dans le domaine des TIC, mais aussi pour mobiliser des ressources afin d'investir dans les nouvelles technologies, en particulier les infrastructures et les connexions haut débit. En bref, nous devons définir ensemble une vision politique commune des TIC en tant que catalyseurs de développement, en tenant compte des capacités variables des pays en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030.

Dix ans après l'adoption de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le débat mondial sur la gestion internationale d'Internet continue de susciter la polémique. Dans ce contexte, le Brésil réaffirme l'importance des principes de la coopération et de l'engagement multipartites, qui caractérisent le processus du SMSI depuis sa création. Nous reconnaissons également l'importance que revêtent une participation effective, les partenariats et la coopération entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les communautés techniques et académiques et tous les autres acteurs concernés. Nous sommes satisfaits du fait que, tout en réaffirmant la validité du cadre défini à Genève et à Tunis, le projet de document final reconnaisse que la gestion d'Internet devrait s'opérer de façon multilatérale et avec la pleine participation des diverses parties concernées.

Nos efforts en matière de gouvernance d'Internet doivent impérativement respecter la créativité, l'innovation et la circulation de l'information rendues possibles par Internet, tout en préservant et en renforçant sa stabilité opérationnelle, sa fiabilité, sa sécurité et son interopérabilité mondiale.

En novembre, pour la seconde fois, le Brésil a accueilli la réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet (FGI) dans la ville de João Pessoa, et nombreux étaient les États Membres présents. Le FGI est une plateforme sans équivalent au sein de laquelle différentes parties prenantes se réunissent dans un esprit de coopération pour mettre en commun les meilleures pratiques et orienter les débats sur la politique à mener. Nous accueillons favorablement l'extension du mandat du FGI et attendons avec intérêt de pouvoir œuvrer à ce qu'il produise des résultats plus tangibles en offrant des solutions concrètes pour contribuer aux discussions mondiales sur la gouvernance d'Internet. Nous espérons également voir les pays en développement participer davantage au FGI.

D'un autre côté, nous souscrivons à l'idée qu'il est urgent de recenser les moyens appropriés pour faire avancer le débat sur la mise en œuvre du concept de renforcement de la coopération. Le FGI et le renforcement de la coopération sont des processus jumelés bien que distincts, nés tous deux à Tunis il y a 10 ans mais qui, malheureusement, ont évolué à des rythmes différents.

Les droits dont jouissent les personnes hors ligne doivent être protégés en ligne. Les droits de l'homme, y compris la protection de la vie privée et la liberté de parole, ont besoin de garde-fous plus robustes contre les abus et les violations dans le cyberspace.

Comme la plupart des pays en développement, le Brésil considère que les TIC, et notamment Internet, sont des outils favorables au progrès. C'est une aspiration légitime que vouloir mettre au cœur des débats la question des mécanismes susceptibles de faciliter le partage des technologies, ainsi que celle des investissements dans l'infrastructure relative à Internet et dans les ressources humaines.

L'établissement du mécanisme de facilitation des technologies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une révolution en soi. Il s'agit d'une initiative prometteuse qui vise à mobiliser l'appui pour les pays en développement afin qu'ils puissent avoir accès plus facilement aux

technologies et développer les capacités nécessaires pour les utiliser. Comme le souligne le projet de document final, nous sommes favorables à ce que les technologies numériques reçoivent une attention particulière dans le mécanisme de facilitation des technologies, dans l'optique de faire valoir la contribution des TIC à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

D'Addis-Abeba au Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, de Paris – avec la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – à New York, 2015 aura été une année phare pour le développement durable. Nous sommes tous en train de prendre ensemble les mesures qui s'imposent pour façonner l'avenir que nous voulons. Pour réaliser le projet du SMSI d'une société de l'information ouverte à tous, centrée sur la population et axée sur le développement, tel que défini en 2003, diverses parties prenantes doivent se réunir dans le but de combler la fracture numérique, en tenant compte des différents niveaux de développement entre les nations, afin d'atteindre les objectifs et cibles de développement convenus au niveau international.

M. Sakamoto (Japon) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, nous nous sommes fixé un objectif commun : mettre en place une société de l'information pour tous et, depuis lors, nous avons œuvré ensemble à promouvoir cet objectif commun. En conséquence, nous prenons acte du fait que notre vision collective d'une société de l'information ouverte à tous, centrée sur la population et axée sur le développement enregistre des progrès significatifs sur la voie de sa réalisation. Cela s'explique par la coopération entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et toutes les parties prenantes.

Le Japon se félicite sincèrement du projet de document final (A/70/L.33) qui va être adopté. Je voudrais dire tout mon respect aux cofacilitateurs et à tous ceux qui ont travaillé si dur pour faire avancer le processus. Aujourd'hui, je voudrais faire des observations sur trois points importants.

Le premier point concerne les innovations technologiques. La diffusion d'Internet, en particulier dans les communications mobiles, a été plus marquée que ce que nous prévoyions et a contribué à la réalisation de notre vision commune. Exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) recèle des possibilités sans limite pour l'avenir – par exemple, dans les domaines du réchauffement climatique, de la santé,

de l'éducation et de la prévention des catastrophes. Nous accueillons favorablement les appels insistants à tirer parti du potentiel des TIC pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). En outre, nous réaffirmons que les principes fondamentaux du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui visent à tirer des avantages réels des TIC, demeurent pertinents et conservent une importance vitale. Il s'agit entre autres de réduire la fracture numérique, de faciliter l'accès à l'information, de renforcer les capacités, de veiller à la sécurité, de préserver l'importance des médias et de garantir la diversité culturelle. Nous devrions insister sur la notion d'innovation ouverte pour renforcer l'innovation technologique, et ainsi confirmer une nouvelle fois que notre mission est d'aider les peuples du monde entier à en récolter les bienfaits aussi rapidement que possible.

Le deuxième point concerne l'importance de l'information. En conséquence de l'évolution et de la diffusion des TIC, la quantité d'informations diffusées dans le monde entier a augmenté de façon exponentielle récemment. L'important est de parvenir à un environnement où tous les individus peuvent accéder facilement à toutes les informations sans que quiconque soit laissé pour compte – en développant les infrastructures de communication, en garantissant l'accessibilité et en améliorant la maîtrise des outils. Si l'on veut trouver une solution aux problèmes mondiaux, il sera de plus en plus important à l'avenir que nous continuions à améliorer la diffusion de l'information, du point de vue tant de la qualité que de la quantité, au niveau national aussi bien qu'international, et que nous veillions à sa libre circulation. À cet égard, nous accueillons favorablement le fait que le projet de document final reconnaisse l'importance de la libre circulation de l'information et du savoir.

Le troisième point est que nous devrions également mettre l'accent sur l'approche multipartite, qui a bien progressé ces 10 dernières années. Nous avons discuté et partagé des expériences et des connaissances sur la gouvernance d'Internet et d'autres questions importantes dans diverses instances, notamment le Forum sur la gouvernance d'Internet, et cela nous a permis de renforcer la coopération multipartite, ce qui constitue indéniablement une grande réalisation pas seulement pour les gouvernements. Nous devons continuer de relever les défis mondiaux avec toutes les parties prenantes, afin d'atteindre nos objectifs communs. À cet égard, nous nous félicitons du projet de document

final, dans lequel nous réaffirmons l'importance de l'approche multipartite.

Enfin, nous pensons que l'utilisation active des TIC est essentielle pour régler des problèmes mondiaux comme la pauvreté, la faim, l'éducation, l'égalité des sexes, les soins de santé, la protection de l'environnement, le vieillissement des sociétés et la réduction des risques de catastrophe, entre autres. Un espace mondial connecté qui rassemble tous les êtres humains et les choses de la terre se fait jour pour la première fois dans l'histoire. La sagesse de l'humanité est maintenant mise à l'épreuve s'agissant de la façon dont cet espace sera utilisé pour la prospérité de l'humanité. Pour ce faire, nous voudrions réaffirmer que la coopération de toutes les parties prenantes est d'une importance capitale.

Enfin, le Gouvernement japonais, en tant que l'une des parties prenantes, continuera de tout mettre en œuvre, de concert avec toutes les parties prenantes, pour mettre en œuvre les textes issus du SMSI.

M. Perdomo Di-Lella (Cuba) (*parle en espagnol*) : Il y a 12 ans, durant la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, nous avons réaffirmé notre volonté de bâtir une société de l'information ouverte à tous, centrée sur la population et axée sur le développement. Au moment où nous nous réunissons pour examiner la mise en œuvre des textes issus du Sommet, nous devons aller au-delà des technologies et nous demander comment elles ont contribué au développement et à l'élimination de la pauvreté dans le monde.

Bien que ces 10 dernières années les statistiques relatives à l'adoption et à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) soient devenues nettement plus nombreuses, des niveaux inacceptables de pauvreté et d'inégalité persistent dans le monde. C'est pourquoi nous ne devons pas faire preuve de complaisance. Alors que commence cette phase, il nous faut aligner les objectifs et les actions du Sommet mondial sur la société de l'information sur ceux du Programme de développement pour l'après-2015, en prenant des engagements mesurables et en établissant des calendriers précis et des contrôles systématiques.

L'utilisation des TIC a aussi un côté sombre, étant donné qu'elles peuvent représenter une menace pour la paix et la sécurité internationales. Cuba exprime sa profonde préoccupation concernant l'utilisation dissimulée et illégale, par des individus, des

organisations et des États, des systèmes d'information d'autres pays pour attaquer des pays tiers, ce qui a le potentiel de déclencher des conflits internationaux. La coopération entre les États est le seul moyen de prévenir et de faire face à ces nouvelles menaces et d'éviter de la sorte que le cyberspace ne devienne un théâtre d'opérations militaires.

La Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes a proclamé l'Amérique latine et les Caraïbes zone de paix afin de promouvoir des relations amicales et la coopération entre les pays, et a reconnu l'importance des TIC, notamment de Internet, en tant que moyen de promouvoir la paix, le bien-être, les connaissances et le développement humain. Cuba appelle tous les États à œuvrer de concert pour qu'Internet soit un espace de paix et de prospérité et pour que ces questions fassent l'objet d'un examen approfondi à l'ONU.

Le Gouvernement cubain est conscient qu'il s'agit là de problèmes fondamentaux pour la société – des défis économiques, sociaux et culturels – et qu'ils doivent être au centre de toute stratégie d'utilisation des TIC, étant donné que les TIC, à elles seules, ne peuvent régler les problèmes. C'est pourquoi nous nous efforçons de numériser la société et de rendre Internet disponible pour tous, tout en facilitant une insertion réelle et effective de tous les Cubains à cet espace. Cuba s'efforce de développer les TIC et de donner priorité à leur utilisation dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la science et de la culture, ainsi qu'en tant que moyen de renforcer la productivité et de stimuler la croissance économique. Mais tous ces efforts ont été entravés par les obstacles dus à l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba depuis plus d'un demi-siècle.

La Déclaration de principes de Genève reconnaît la nécessité de dégager de nouvelles formes de solidarité, de collaboration et de coopération entre les gouvernements et les autres parties prenantes. La communauté internationale peut toujours compter, dans le cadre de cet effort, sur Cuba pour dénoncer haut et fort l'injustice, les inégalités, le sous-développement, la discrimination et la manipulation – et pour s'exprimer sincèrement en faveur de l'établissement d'un ordre international plus juste et plus équitable avec, en son cœur, les êtres humains, leur dignité et leur bien-être.

M. Nguyen Minh Hong (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je voudrais avant toute chose adresser mes plus chaleureuses salutations à tous les membres, ainsi que remercier l'ONU de son initiative d'organiser

le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Je me félicite des efforts, des contributions et de la participation des États Membres de l'Organisation des Nations Unies à la mise en œuvre du programme d'action du Sommet mondial, qui atteste de la volonté de tous les pays de bâtir ensemble une société mondiale de l'information où chacun puisse créer, accéder à l'information et utiliser et partager les connaissances.

Comme nous le savons, les technologies de l'information et des communications (TIC) donnent la possibilité à tous les pays de parvenir à une croissance économique accélérée et de réduire le fossé numérique et les inégalités en matière d'accès à l'information entre les groupes, les régions et les pays. Toutefois, cela n'est pas vrai pour tous. La réalité montre que la société de l'information devient plus complète et que la fracture numérique et le fossé entre riches et pauvres se creusent encore au lieu de se réduire, non seulement aux niveaux mondial et régional, mais aussi au sein des pays eux-mêmes. En outre, les utilisations abusives des TIC et d'Internet à des fins illégitimes, comme inciter au terrorisme, à la violence et aux conflits religieux et à d'autres activités criminelles, deviennent des défis et des obstacles majeurs sur la voie de l'édification d'une société de l'information servant les objectifs souhaités.

L'expérience du Viet Nam montre que les engagements pris au Sommet mondial sur la société de l'information servent à stimuler la croissance. Ces dernières années, le développement des technologies de l'information et des communications a été considéré comme l'une des premières priorités dans nos politiques et notre stratégie de développement national, ainsi que comme l'un des facteurs clefs dans nos activités de réduction de la pauvreté. Des investissements ont été faits dans l'infrastructure des télécommunications au Viet Nam pour atteindre l'objectif de croissance économique et répondre aux besoins de la population. Présentement, environ 38,5% de la population vietnamienne utilisent Internet. Les applications des TIC sont considérées comme la première des priorités et sont encouragées pour améliorer la compétitivité du pays et accroître la qualité de l'éducation et des soins de santé.

D'une manière générale, nous avons atteint bon nombre des objectifs arrêtés au cours des dix années de mise en œuvre des textes issus du SMSI. Mais le fossé en matière d'accès à l'information est encore là, et il se creuse même, étant donné la forte demande d'information et d'une meilleure qualité de vie. Pour continuer de mettre efficacement en œuvre les textes

issue du SMSI, nous voudrions recommander que les participants considèrent de donner priorité, dans le cadre de ces discussions, aux initiatives visant à réduire le fossé numérique entre les pays membres et entre les zones urbaine et rurales, tout en garantissant un accès égal à l'information et aux services pour tous les citoyens, alors que nous nous efforçons d'atteindre l'objectif d'un développement inclusif de la région et du monde.

Le développement des TIC doit aller de pair avec une croissance durable et apporter des avantages économiques. Il faut également veiller à atténuer les effets négatifs, aussi bien sur la société que sur l'environnement. À mon avis, en gardant ces principes à l'esprit, nous pourrions développer les infrastructures des technologies des télécommunications et de l'information et les étendre à des zones reculées et sous-desservies afin de garantir aux populations un accès minimal à l'information et leur permettre d'améliorer leur niveau de connaissances et leurs conditions de vie.

Nous convenons tous qu'Internet est devenu le socle du développement de la société mondiale de l'information. À ce jour, l'Organisation des Nations Unies a organisé 10 réunions du Forum sur la gouvernance d'Internet (FGI) au niveau international, sans parler de celles qui ont été organisées au niveau régional, pour discuter d'un mécanisme qui serait chargé de la gouvernance d'Internet. Du point de vue gouvernemental, je pense, d'une part, qu'il faut encourager la participation de diverses parties prenantes à la gouvernance d'Internet. D'autre part, il importe également de faire la distinction entre les différents domaines et de porter l'attention voulue aux contributions des différentes parties prenantes s'agissant de ces domaines – par exemple, les contributions des gouvernements à la gouvernance d'Internet en ce qui concerne les politiques publiques et les contributions du secteur privé à l'expansion des services Internet au profit des entreprises, entre autres choses. À cet égard, nous voudrions exprimer notre appui à l'organisation d'autres réunions internationales du FGI en vue de poursuivre le débat sur la gouvernance d'Internet dans le monde entier.

Le Viet Nam s'engage à continuer de participer activement à la mise en œuvre de nouvelles initiatives de coopération, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), et à contribuer à l'édification d'un monde de paix, de développement et de prospérité. Nous sommes convaincus qu'après cette

réunion de haut niveau, grâce aux efforts collectifs de tous les pays, la société mondiale de l'information deviendra plus inclusive et profitera à tous les habitants de la planète. Je souhaite vivement que cette réunion soit couronnée de succès.

M. Rosenthal (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement néerlandais, je félicite le Président d'avoir déposé le projet de document final (A/70/L.33), au terme d'un processus de 10 ans.

Pour le Gouvernement néerlandais, le programme du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) revêt beaucoup d'importance – surtout parce qu'il existe encore de profondes inégalités entre le groupe qui a accès aux avantages de la société de l'information et le groupe qui n'y a pas accès. Il reste encore beaucoup à faire pour réaliser la vision du SMSI, qui consiste à bâtir une société de l'information ouverte à tous, centrée sur la population et axée sur le développement. Il y a encore de lourds défis à relever avant de pouvoir garantir à tous un accès à l'information et au savoir. Dans le même temps, ces inégalités sont exacerbées par le fait que les implications de la fracture numérique ne cessent de s'accroître. Les Pays-Bas estiment qu'il est essentiel de créer des conditions véritablement propices à un Internet libre, ouvert et sûr à l'échelle mondiale, étant donné que nous tous dépendons de plus en plus d'Internet pour la croissance économique, l'innovation et le développement. Telle était en effet la vision centrale de la Conférence mondiale sur le cyberspace qui s'est tenue à La Haye en avril.

Le respect des droits de l'homme est une autre condition préalable au développement durable qui a des liens avec les technologies de l'information et des communications (TIC). La protection et l'exercice des droits de l'homme en ligne sont des conditions essentielles pour bâtir une société de l'information ouverte à tous. En 2011, les Pays-Bas ont fondé la Coalition pour la liberté en ligne, avec des partenaires de toutes les régions du monde, parce que nous sommes convaincus qu'il faut déployer des efforts conjoints à l'appui d'un Internet libre et ouvert à tous. Étant donné que les TIC, et en particulier Internet, ont des implications importantes pour chaque domaine de l'activité sociale, économique et politique, il est nécessaire d'élaborer une approche globale en faveur d'un Internet libre, sûr et ouvert à tous.

Le programme du SMSI est également important parce qu'il prévoit une approche multipartite, qui reconnaît les avantages d'une participation, d'un

partenariat et d'une coopération véritable de toutes les parties concernées. Il s'agit d'un important précédent pour tous les processus sur lesquels se basent les politiques ayant trait à Internet et aux TIC. Les Pays-Bas se félicitent que l'accent soit fortement mis dans le projet de document final sur le rôle central de cette approche multipartite dans l'édification d'une société de l'information ouverte à tous, centrée sur la population et axée sur le développement. En ce qui nous concerne, nous sommes convaincus que les défis lancés par les TIC et leur infrastructure mettent en lumière le fait que la responsabilité d'assurer la sûreté et la fiabilité du cyberspace est une obligation qui incombe à toutes les parties prenantes – bien entendu, dans le cadre de leurs rôles et de leurs responsabilités respectifs. Dans le même temps, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour préciser ces rôles et ces responsabilités dans les différents domaines concernés.

Les Pays-Bas se félicitent du fait que le projet de document final reconnaît explicitement le rôle important que les TIC peuvent jouer dans les situations de crise humanitaire dans le monde entier. Un bon exemple à cet égard est l'utilisation responsable et efficace de mégadonnées pour mener des interventions en cas de crise humanitaire. Il s'agit d'une question promue par les Pays-Bas, en collaboration avec des partenaires tels que l'initiative Global Pulse, parce que nous sommes convaincus que cela peut considérablement améliorer les interventions à l'échelle mondiale face aux crises humanitaires. Les Pays-Bas comptent préconiser l'intensification des activités de sensibilisation dans le monde sur cette question au cours du prochain Sommet mondial sur l'action humanitaire. D'ailleurs, pour tirer parti des compétences dans ce domaine au niveau mondial, les Pays-Bas, en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, sont en train d'étudier la possibilité de créer à La Haye un centre de données qui pourra fournir des conseils et organiser des formations en vue de relever les défis liés à l'utilisation des mégadonnées et de tirer profit des avantages de leur utilisation dans le cadre des interventions humanitaires, aujourd'hui et à l'avenir.

Enfin, un cyberspace véritablement résilient exige un engagement à l'échelle mondiale et une coopération renforcée pour réduire la fracture numérique dans le monde et inscrire dans la réalité un cyberspace véritablement libre, ouvert et sûr pour tous, dans le monde entier. L'établissement de partenariats aux fins du renforcement des capacités est le moyen essentiel de faire progresser tant le développement que

la résilience. Les Pays-Bas, en tant que partenaire de la communauté internationale pour la paix, la justice et le développement, investit dans le renforcement des cybercapacités dans le monde entier. Nous sommes fiers d'être l'un des fondateurs du Forum mondial sur les cybercompétences, qui a été créé en avril. Le Forum international sur le cyberspace réunit des partenaires publics et privés issus de pays développés et en développement en vue de renforcer les capacités et les compétences cybernétiques à l'échelle mondiale. À cette fin, les membres – organisations internationales et régionales, gouvernements et secteur privé – partagent leurs expériences, leurs compétences, leurs meilleures pratiques et leurs analyses concernant les questions cybernétiques régionales et thématiques clés. En outre, le Forum international vise à mobiliser des ressources et des compétences supplémentaires pour renforcer les capacités cybernétiques mondiales. Nous espérons sincèrement qu'un nombre croissant d'États Membres de l'ONU, d'organisations internationales et d'entreprises rejoindront le Forum international sur le cyberspace à l'avenir.

M^{me} O'Loughlin (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite d'avoir participé à l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) au fil des six derniers mois. Je remercie le Président de l'Assemblée générale et son équipe d'avoir convoqué cette importante réunion de haut niveau. Je remercie également les cofacilitateurs, l'Ambassadrice Nusseibeh, des Émirats arabes unis, et l'Ambassadeur Mažeikis, de la République de Lettonie. Les efforts considérables qu'ils ont déployés tout au long des préparatifs et le rôle prépondérant qu'ils ont joué dans l'élaboration du projet de document final (A/70/L.33) se sont avérés essentiels à l'aboutissement de ce processus réussi. Cela nous a permis d'élaborer un projet de document final qui reconnaît les importantes réalisations de la décennie écoulée et entend poursuivre la vision du SMSI à l'avenir. L'Australie se félicite d'avoir pu contribuer aux consultations et participer activement aux préparatifs de la présente réunion de haut niveau. Nous tenons également à remercier tous les acteurs qui ont concouru à la mise en place du cadre du SMSI au cours des 10 dernières années, en particulier ceux qui ont participé à l'organisation de la présente réunion de haut niveau et ont fait le déplacement jusqu'à New York.

La place centrale qu'occupe Internet dans nos économies et nos sociétés ne saurait être sous-estimée, comme nous le rappelle le processus d'examen du

SMSI. De la première heure, où il n'était utilisé que par un petit groupe d'amateurs enthousiastes, jusqu'à la force socioéconomique qu'il est devenu, Internet a transformé d'innombrables aspects de nos vies quotidiennes. Il a changé la manière dont nous faisons du commerce, dont nous nous informons, dont nous communiquons avec nos familles et nos amis, dont nous travaillons et dont nous jouons. Il a également permis d'établir des liens sans précédent entre les personnes à l'intérieur et au-delà des frontières nationales et internationales. En outre, Internet va continuer de jouer un rôle crucial dans notre prospérité et notre développement social collectifs futurs.

L'Australie est bien placée pour tirer profit des possibilités qu'offre Internet. Pour une population de près de 24 millions de personnes, le pays comptait près de 13 millions d'abonnements à Internet et plus de 21 millions d'abonnements de téléphonie mobile en juin 2015. Le montant des échanges commerciaux par Internet durant les 12 mois écoulés depuis juin 2014 était estimé à 267 milliards de dollars – soit une augmentation de 8,3 % en 12 mois. Nous pouvons nous prévaloir de solides résultats économiques et commerciaux, d'un accès direct aux marchés asiatiques et de certains des organismes de recherche les plus performants au monde. Néanmoins, nous ne pouvons nous laisser aller à la complaisance si nous voulons tirer tous les avantages d'une société de l'information hautement connectée. Comme l'a souligné le Premier Ministre de mon pays, M. Malcolm Turnbull,

« Toute limite perçue ou véritable n'est pas liée à la technologie en soi, mais à notre imagination et à notre vision. »

De toute évidence, il va nous falloir être créatifs, souples et persévérant si nous voulons donner toute la mesure de notre potentiel.

S'agissant du projet de document final, l'Australie se félicite qu'il mette un accent particulier sur la nécessité de combler le fossé numérique. Même au sein de pays développés tels que l'Australie, il existe une fracture numérique, avec notamment des inégalités d'accès au haut débit entre nos villes et nos communautés rurales ou reculées. C'est pourquoi l'Australie continue de développer son réseau à haut débit afin que tous les Australiens aient accès au haut débit, où qu'ils vivent. Grâce à l'utilisation d'un bouquet technologique – connexions fixes, sans fil et par satellite – notre réseau national à haut débit offrira l'infrastructure de communication nécessaire à l'appui

des ambitions socioéconomiques de l'Australie à l'avenir. Plus d'1,4 million de foyers sont déjà connectés au réseau national, dont le déploiement va être accéléré de manière spectaculaire au cours des deux prochaines années. Le lancement réussi du premier satellite du réseau, en septembre, signifie que de nouveaux services à haut débit seront disponibles dans les régions les plus reculées de notre vaste pays d'ici à mi-2016.

L'Australie se félicite aussi tout particulièrement que le projet de document final reconnaisse l'existence d'un fossé numérique entre les sexes, ce qui n'était pas le cas dans la vision originale du SMSI. Hier soir, nombre d'entre nous ont eu le privilège d'entrevoir l'avenir des femmes et des filles dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'occasion de la remise des prix Gemtech. Je félicite l'Union internationale des télécommunications et ONU-Femmes d'avoir pris l'initiative importante de récompenser les femmes et les filles et de les encourager à s'impliquer dans le domaine des TIC.

Le Gouvernement australien a récemment annoncé la mise en place de nouvelles initiatives importantes en vue de surmonter les facteurs culturels, institutionnels et organisationnels qui découragent les filles et les femmes d'étudier la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et limitent leurs chances de faire carrière dans ces domaines. En Australie, seul un diplômé sur quatre dans le domaine des technologies de l'information est une femme, et les femmes représentent moins d'un diplômé sur 10 dans le domaine de l'ingénierie. Le Gouvernement a décidé d'investir 13 millions de dollars sur cinq ans pour encourager davantage de femmes à choisir d'étudier la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et à faire carrière dans cette voie, notamment en créant des start-ups et des entreprises.

Ces initiatives entrent dans le cadre du programme national pour l'innovation et la science récemment mis en place par le Gouvernement australien. Ce programme propose une approche systématique visant à promouvoir l'innovation et la science dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de l'industrie, ainsi qu'au sein du Gouvernement et de la société civile. Les TIC sont au cœur de ce programme, qui envisage de nouvelles initiatives afin d'encourager le développement de l'entrepreneuriat, des compétences et des talents, la coopération entre les secteurs public et privé dans le domaine de la recherche et un rôle fort de la part des dirigeants gouvernementaux. Sur ces deux

derniers points, le Gouvernement co-investira dans le développement des compétences et des capacités australiennes en matière de calculs quantiques. Il a également annoncé la mise en place d'une politique appropriée de publication des données détenues par le Gouvernement en vue de partager la quantité ahurissante de données dont dispose le Gouvernement pour stimuler l'analyse, les idées et le développement de produits et de services. Le Gouvernement australien estime que le programme d'innovation est un programme commun auquel chacun peut contribuer et dont chacun peut bénéficier, et le Gouvernement joue un rôle nuancé et ciblé à cet égard.

Dans le même temps, le Gouvernement australien est conscient qu'une grande partie de l'infrastructure mondiale d'Internet appartient au secteur privé, qui la gère, et si les gouvernements en sont des usagers importants, ils ne la commandent ni ne la contrôlent. Nous considérons que les choses sont bien ainsi car Internet n'aurait pu devenir ce qu'il est aujourd'hui s'il avait été contrôlé par les mains naturellement plus prudentes des gouvernements. C'est en raison – et non en dépit – de cette absence de contrôle centralisé qu'il s'est si bien développé.

Toutefois, les gouvernements, l'industrie, la société civile, la communauté technique, le monde universitaire et les organisations internationales, ainsi que les personnes, jouent tous des rôles importants. Leurs efforts sont essentiels si nous voulons continuer de récolter les bienfaits des TIC, notamment aux fins du développement. Il est vrai que cela peut poser des problèmes occasionnels aux gouvernements, mais je répète que la pensée novatrice et la vivacité d'esprit joueront un rôle essentiel dans nos efforts pour comprendre et, le cas échéant, régler ces problèmes.

Pour conclure, l'Australie salue le travail important qu'accomplit le SMSI pour concrétiser sa vision d'une société de l'information axée sur l'être humain et le développement, et accessible à tous. L'Australie entend vivement continuer au cours des 10 prochaines années à mettre en œuvre la vision du SMSI, à laquelle elle reste très attachée.

M. Kolodziejcki (Pologne) (*parle en anglais*) : Nous souscrivons pleinement à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

Aujourd'hui, nous faisons le bilan des 10 années écoulées depuis la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information. La gouvernance d'Internet, un

moyen de communication qui constitue le fondement du fonctionnement d'une société du savoir moderne, doit être un processus ouvert et ascendant, modelé par toutes les parties prenantes. Le projet de document final (A/70/L.33) traduit cette conviction et atteste du fait que, en dépit des différences qui nous séparent dans de nombreux domaines, nous sommes tous d'accord sur les éléments les plus cruciaux, qui peuvent être résumés en une simple affirmation : le modèle multipartite est un outil qui nous permet de mettre en place un Internet ouvert, libre et sans fragmentation. Cette affirmation porte sur deux points qui, pour nous, sont primordiaux. Premièrement, il s'agit de la nécessité d'une démarche partant de la base et d'une coopération entre toutes les parties prenantes fondée sur les principes d'ouverture et d'égalité. La société polonaise est extrêmement attachée aux idéaux de liberté individuelle. La population veut être entendue et avoir une influence réelle et concrète sur les décisions les plus importantes. Nous pensons qu'il faut communiquer, dialoguer et coopérer les uns avec les autres; le modèle multipartite est le meilleur outil dont nous disposons, et il a prouvé son efficacité dans la pratique.

Deuxièmement, Internet ne doit pas être morcelé. Le morcellement d'Internet – je n'hésite pas à le dire – fait peser sur nous une menace colossale. Préserver un Internet non morcelé doit être notre objectif commun. C'est la raison pour laquelle, depuis longtemps, la Pologne a un leitmotiv dans les diverses enceintes auxquelles nous participons : ne causer aucun préjudice. Nous pouvons transformer, modifier et améliorer Internet; mais nous devons procéder avec prudence, en faisant en sorte de ne pas détruire les valeurs et les solutions techniques qui font d'Internet le moyen de communication particulier qu'il est désormais dans le monde entier. Le morcellement d'Internet nous ferait perdre tous les avantages et manquer toutes les occasions que nous devons actuellement à ce réseau mondial uniforme, et ce, dans tous les domaines. Nous percevons Internet comme un vecteur de développement. Nous perdriions un outil qui offre la chance d'améliorer la prospérité, l'éducation et l'emploi de millions de personnes.

C'est pourquoi nous appréhendons les questions numériques conjointement avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Cependant, le progrès de la civilisation ne doit évidemment pas être mesuré uniquement à l'aune de la diffusion des technologies de l'information et des communications. Internet est également un domaine

non morcelé de droits et de libertés. Le réseau mondial n'est pas un vecteur de développement socioéconomique uniquement, mais également de valeurs universelles, sous forme de droits fondamentaux de la personne communément admis. Comme le relève le projet de document final, notre objectif commun est de veiller à une hausse rapide et systématique du nombre des usagers d'Internet au quotidien. En conséquence, il est clair que ces droits doivent être protégés aussi bien hors ligne qu'en ligne.

En œuvrant de concert à l'élaboration du projet de document final, ces deux derniers mois, nous avons prouvé que, en dépit de nos divergences, nous partageons les mêmes valeurs fondamentales, qui servent de socle à Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui. Je suis certain que nous pouvons rester unis dans nos convictions pour relever ensemble les défis que cette nouvelle décennie nous réserve.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier de leur travail et de leur contribution tous ceux qui se sont investis dans l'élaboration du projet de document final, en particulier les Représentants permanents de la Lettonie et des Émirats arabes unis; en effet, sans leur coordination, leurs efforts et leur appui, notre travail aurait été beaucoup plus difficile.

Mme Rahman Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : L'on ne saurait trop insister sur l'importance de la séance de ce jour, durant laquelle nous faisons l'inventaire des progrès accomplis ces 10 dernières années sous la tutelle du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et des moyens qui nous permettront de faire passer à la vitesse supérieure, dans les prochaines années, le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) et des avantages socioéconomiques qu'elles recèlent.

Aujourd'hui, nous prenons acte du fait que les TIC sont de véritables vecteurs de croissance économique, et qu'elles recèlent un immense potentiel de transformation de la vie des populations et des sociétés. Cela étant, je suis convaincue qu'il y a encore beaucoup à retirer de l'utilité intrinsèque des TIC. Nous devons, au cours de ce processus d'examen, nous pencher avec attention sur les facteurs de réussite et mettre en relief les éléments susceptibles de faire obstacle à l'adoption des TIC. Les grandes orientations définies dans le cadre du SMSI sont très détaillées s'agissant de la création d'un environnement sans exclusive, la connectivité, la sûreté et la sécurité. Ce sont précisément des notions qui conserveront toute leur pertinence et leur

importance dans nos efforts de réalisation des objectifs de développement durable.

Je voudrais à cette occasion remercier et féliciter les cofacilitateurs du processus intergouvernemental d'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du SMSI, ainsi que toutes les parties prenantes qui ont œuvré sans relâche à l'élaboration d'un document de consensus utile et tourné vers l'avenir concernant les perspectives futures du processus du SMSI.

Notre gouvernement, sous la direction visionnaire de notre Premier Ministre, Nawaz Sharif, a pleinement conscience du potentiel de stimulation de la croissance socioéconomique que recèlent les TIC. Nous considérons qu'elles sont un facteur clef pour faire prévaloir l'efficacité, la transparence et la bonne gouvernance, ainsi que l'autonomisation de la population. Nous nous attelons à concrétiser une vision, celle d'une numérisation accélérée, afin de transformer le Pakistan en une économie du savoir. Notre priorité reste un développement omniprésent de l'infrastructure des TIC dans tout le pays, avec un accent tout particulier sur la desserte des secteurs marginalisés de la société et le comblement de la fracture numérique. Nous sommes partisans de la connectivité et de l'accès pour tous. Des projets spéciaux ont été engagés pour autonomiser les femmes et les filles par les TIC, et la multiplication des technologies à haut débit est notre priorité politique. Notre stratégie de télécommunications pour 2015 est parfaitement alignée sur le programme de développement durable pour l'après-2015 et sur les grandes orientations du SMSI. Nous avons accompli des progrès notables s'agissant des grandes orientations C1, C2, C6 et C7. En outre, au vu de l'augmentation rapide de la consommation de données au Pakistan et de l'emploi des TIC, notre attention se porte de plus en plus sur d'autres orientations – C5 et C10, par exemple – et nous nous y attelons en définissant des cadres législatifs et politiques.

Nous apprécions tous le rôle remarquable que jouent les TIC pour faire naître de nouvelles occasions d'échanges sociaux, permettre de nouveaux modèles d'affaires et contribuer à la croissance économique et au développement de tous les autres secteurs. L'évolution des TIC au fil des décennies a eu pour résultat fondamental l'émergence d'un monde désormais de plus en plus interdépendant, dans lequel les populations bénéficient d'un accès sans précédent à l'information et au savoir. Les autoroutes de l'information transcendent les frontières géographiques pour créer

un cyberspace partagé par tous. Une utilisation novatrice du cyberspace a fait naître pour ses usagers des débouchés commerciaux, économiques, culturels et sociaux. Le véhicule qui permet de naviguer dans le cyberspace – Internet – est désormais utilisé par plus de trois milliards de personnes dans le monde entier. En soi, cela témoigne de l'importance, de l'efficacité, de l'utilité et de la pertinence d'Internet. Nous sommes un pays progressiste et nous souscrivons totalement à la vision globale d'une connectivité sans frontières dans le monde entier. Il faut maintenant s'employer en priorité à connecter ceux qui ne le sont pas, ceux qui sont ne sont pas ou mal desservis, et ceux qui sont marginalisés. La réduction du fossé numérique dans toutes ses manifestations, entre les pays et à l'intérieur des pays, est une question qui nécessite par conséquent une attention continue afin que le reste de la population puisse aussi avoir accès à cette immense plateforme de connaissances.

Les doctrines d'ouverture et d'inclusion ont facilité la croissance et décuplé l'utilité d'Internet. Il faut se féliciter des rôles joués au fil des ans par les gouvernements, le secteur privé, la société civile, la communauté technique et les organisations internationales. Chacun a joué son rôle et il faut espérer que tous continueront d'œuvrer à une utilisation constructive du cyberspace. Les avantages liés à l'élargissement d'une utilisation sûre et sécurisée du cyberspace commun sont énormes dans la mesure où ils concernent tous les aspects de nos vies. Toutefois, avec la croissance et l'essor naturels d'Internet, certaines tendances inquiétantes en matière d'utilisation du cyberspace sont hélas aussi apparues.

Les inquiétudes relatives à la sûreté et à la sécurité tendent à remettre en cause l'objectif d'un développement accéléré et influent sur la confiance des internautes dans les applications et les services qu'offre la navigation dans le cyberspace. Le nombre accru d'incidents liés à des utilisations malveillantes des TIC dans le cyberspace pose un risque pour toute la gamme des utilisateurs, individus ou États. Cette menace grandissante a de graves implications pour la paix et la sécurité internationales. La diversité des menaces et des motivations des acteurs malveillants qui agissent en solitaire dans le cyberspace démultiplie le risque. Les attaques contre des infrastructures et des systèmes d'information qui revêtent une importance absolument stratégique représentent une menace mondiale croissante, et il faut remédier collectivement au côté sombre d'Internet grâce à des efforts conjoints.

L'utilisation du cyberspace par les criminels et les terroristes ne doit pas être permise, et en tant que membres responsables de la communauté mondiale, nous devons veiller à ce que ces éléments n'opèrent pas dans le cyberspace pour réaliser leurs desseins néfastes. De même, la communauté mondiale doit convenir de normes minimum en matière de protection de la dignité humaine, en particulier celle des femmes et des enfants, qui sont les communautés les plus vulnérables dans le cyberspace.

Du fait du caractère mondial du défi auquel nous sommes confrontés, il est nécessaire de resserrer la coopération entre les États et d'autres parties prenantes pour accroître la prise en compte des impératifs communs de stabilité et de sécurité s'agissant de l'utilisation des TIC. Le renforcement des capacités des pays où l'expertise fait défaut est aussi essentiel pour parvenir à une dissuasion mondiale contre ces menaces. On ne saurait trop souligner l'importance des initiatives locales et régionales.

Nous estimons qu'Internet est une ressource mondiale et pensons que sa gouvernance et sa gestion doivent être transparentes et se faire avec la participation de toutes les parties prenantes, qui doivent se concentrer sur leurs rôles respectifs pour qu'Internet continue d'être une plateforme de partage de l'information vigoureuse, innovante et dynamique. Étant donné que l'utilisation d'Internet a connu un essor d'une ampleur qui n'avait pas été envisagée, il est nécessaire d'optimiser son modèle de gestion. Ce modèle devrait tendre à rassembler toutes les composantes de la communauté mondiale au sein d'un cadre institutionnel. Les principes de respect et de confiance mutuels sont très importants pour les

modèles de gouvernance, en particulier en rapport avec Internet. Les nouveaux défis, tels que la protection des droits de propriété intellectuelle et du droit à la vie privée requièrent aussi que les gouvernements adoptent des politiques nouvelles et adaptées. Il nous faut en outre œuvrer de concert pour veiller à ce que les droits dont les personnes jouissent hors ligne soient également protégés en ligne.

Nous sommes en train de passer à un Internet « matériel », celui des villes intelligentes, des communautés urbaines intelligentes, des communautés rurales intelligentes, du transfert des données vers le cloud qui sont probablement les prochaines grandes étapes, après Internet, de l'innovation en matière de TIC. Pour que cela soit une réalité universelle, il faut que nos politiques traduisent les mesures à prendre en matière de réduction du fossé numérique, de disponibilité du spectre, de déploiement de l'infrastructure et de développement des contenus et des applications. Accorder un intérêt particulier à la recherche et à l'innovation est aussi d'une importance cruciale. Nous devons tenir compte de l'ensemble de l'écosystème des TIC, de la demande à l'offre, tout en réalignant nos politiques pour mettre en œuvre le programme d'action du SMSI et progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable. Le Pakistan poursuit une politique de libre circulation de l'information et de libre accès à Internet. Nous continuerons d'apporter appui et assistance aux initiatives visant à atteindre notre objectif commun de développement socioéconomique grâce à une utilisation sûre et sécurisée des TIC.

La séance est levée à 13 h 5.